



fives

Industry can do it

FAIRE AIMER L'INDUSTRIE

RAPPORT FINANCIER 2025

Exercice 2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ

INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS

Social

Innovation

Éthique et Conformité

Santé Sécurité

Environnement

COMPTES CONSOLIDÉS

GROUPE D'INGÉNIERIE INDUSTRIELLE

doté d'une expertise
multisectorielle, Fives
conçoit, réalise et
installe des machines,
des équipements
de procédés et des lignes
de production pour
les plus grands industriels
mondiaux, partout dans
le monde.

SOMMAIRE

ÉDITO de Frédéric Sanchez, Président du Groupe Fives	5
---	---

PARTIE 1 RAPPORT DE GESTION	7
--	---

PARTIE 2 INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS	12
--	----

PARTIE 3 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	19
---	----

PARTIE 4 RENSEIGNEMENTS FINANCIERS ET JURIDIQUES	24
---	----

PARTIE 5 COMPTES CONSOLIDÉS	27
--	----

PARTIE 6 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	66
--	----

PARTIE 7 TEXTE DES RÉSOLUTIONS	69
---	----

CHIFFRES CLÉS

Plus de **100**
implantations
dans 25 pays

Une présence
internationale,
au plus près
de nos clients
et de nos
marchés

38
centres
de recherche
et d'essais

43 M€
de dépenses
R&D

PLUS DE
200 ANS
D'HISTOIRE

2101 M€
D'ENREGISTREMENTS
DE COMMANDES

2281 M€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

2 269 M€
DE CARNET DE COMMANDES

PLUS DE
9 200
COLLABORATEURS

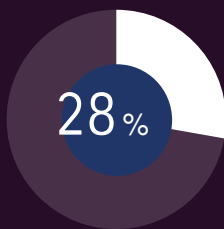
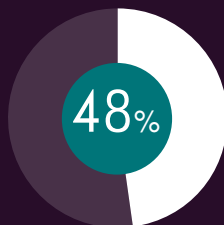
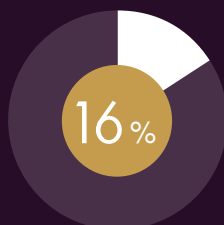
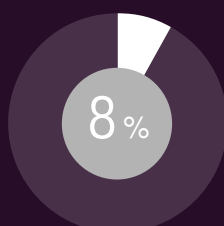
2 869
BREVETS EN VIGUEUR
DANS 838 FAMILLES

72
NOUVEAUX BREVETS
DÉPOSÉS EN 2024

« Nous avons ainsi fait le choix, il y a plus de 20 ans, d'opter pour une organisation décentralisée. Celle-ci permet à nos plus de 9200 collaborateurs, travaillant sur plus d'une centaine de sites à travers le monde, de prendre en compte les contraintes du terrain pour apporter des réponses sur-mesure à nos clients. »

ENREGISTREMENTS DE COMMANDES

PAR ACTIVITÉ

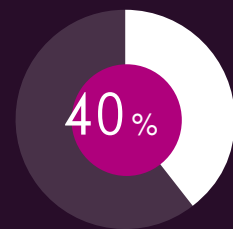
SMART
AUTOMATION
SOLUTIONSPROCESS
TECHNOLOGIESHIGH
PRECISION
MACHINES

AUTRES

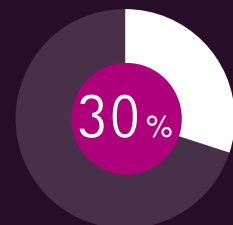
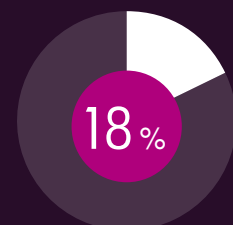
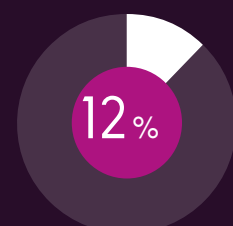
ENREGISTREMENTS DE COMMANDES

PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

AMÉRIQUES



EUROPE

ASIE
OCÉANIEAFRIQUE
MOYEN-ORIENT

ÉDITO

DE FRÉDÉRIC SANCHEZ

PRÉSIDENT DU GROUPE FIVES



Ne lâchons rien

Dans un contexte mondial incertain pour les industriels, où les rapports de force évoluent chaque jour entre l'Europe, la Chine et les États-Unis, il nous semble plus que jamais nécessaire de garder à l'esprit ce simple mantra: ne lâchons rien.

Cela d'autant plus que l'Europe, et la France en particulier, peuvent se prévaloir de fleurons industriels et d'ingénieurs de talents qui sont les piliers de notre écosystème. C'est grâce à ces femmes et ces hommes engagés que le groupe Fives continue d'afficher des résultats solides.

2024 a été une bonne année, et nous démarrons 2025 avec un carnet de commandes proche du record des années 2022-2023, à près de 2,3 milliards d'euros.

Le Groupe peut également compter sur **trois grands atouts** pour continuer d'asseoir son leadership :

D'ABORD SON ORGANISATION RÉGIONALISÉE QUI LUI GARANTIT AGILITÉ ET RÉACTIVITÉ, **qualités essentielles en ces temps troublés.**

Celle-ci permet à nos plus de 9200 collaborateurs, travaillant dans plus de 100 Filiales à travers le monde, de prendre en compte les contraintes du terrain pour apporter des réponses locales sur mesure à nos clients.

En Amérique du Nord par exemple, nous comptons ainsi 2000 employés dans des Filiales très anciennes, comme Giddings & Lewis, fondée en 1859 et jouissant d'une forte notoriété et d'une expertise reconnue dans la machine-outil aux États-Unis ; ou dans des Filiales plus récentes, comme Fives Intralogistics Corp, qui accompagne les enjeux d'automatisation liés aux évolutions démographiques et aux nouvelles habitudes de consommation.

Fives est également présent **en Asie** depuis 30 ans, avec des structures commerciales, des Filiales de production et des centres de R&D en Chine, au Japon et en Inde. Les marchés d'Asie du Sud-Est, en expansion, offrent des opportunités pour notre Groupe, en capacité d'apporter des réponses dont les contenus sont à la fois chinois et européens selon les besoins de nos clients.

Le Groupe se développe également **au Moyen Orient**, avec une implantation locale, bien que plus récente, en forte croissance, comme en témoignent le renforcement de notre présence auprès des grands donneurs d'ordre en Arabie Saoudite et l'ouverture d'un nouveau hub de services à Abu Dhabi après le succès de celui de Bahreïn.

En Europe, berceau historique du Groupe et centre névralgique en termes d'ingénierie et de R&D, nous sommes très bien positionnés pour accompagner les industriels européens dans leurs projets d'électrification et de décarbonation, notamment les verriers et cimentiers. Fives est ainsi aujourd'hui capable, grâce à l'ensemble de ses technologies, de diminuer de 50% les émissions de carbone d'une cimenterie.

ENSUITE SA DYNAMIQUE D'INNOVATION. AVEC PRÈS DE 3 000 BREVETS EN VIGUEUR,

nos équipes continuent sans relâche d'accompagner les industriels dans la digitalisation de leurs procédés, levier incontournable pour la construction d'une industrie plus performante et vertueuse.

La demande mondiale dans le domaine des solutions et technologies de rupture pour l'industrie 4.0 est surtout porteuse pour ceux qui, comme Fives, savent combiner l'expertise des procédés et la maîtrise du digital. Nous avons par exemple développé des solutions digitales comme la SmartLine pour l'acier, qui optimise les processus de fabrication, et Amelios pour l'aluminium, qui réduit l'empreinte carbone des usines.

Depuis 20 ans, nous favorisons des solutions réduisant la consommation énergétique et l'impact environnemental de nos clients. Aujourd'hui, nous sommes attentifs à proposer des solutions techniques et économiques pertinentes, comme la capture de carbone, la digitalisation des processus de production, le développement de procédés bas carbone ou l'électrification. **Nous travaillons ainsi sur l'ensemble des leviers de décarbonation de nos industries**, et cela parfois dans le cadre de partenariats avec des acteurs reconnus.

ENFIN, EN DEVELOPPANT L'OFFRE DE SERVICE.

Alors que l'incertitude du contexte mondial risque de peser sur les décisions d'investissement, il sera plus que jamais nécessaire pour les industriels de **faire mieux avec l'existant** en optimisant le fonctionnement du parc actuel. Pour cela, le Groupe peut s'appuyer sur le développement de son offre de services. Cette offre, dont le chiffre d'affaires a progressé de plus de 25% depuis 2019, **représente aujourd'hui 37% de l'activité du Groupe en 2024.**

Régionalisation, digitalisation, décarbonation, ne lâchons rien pour faire aimer l'industrie !

Frédéric Sanchez
Président du Groupe Fives

01.

RAPPORT
DE
GESTION

RAPPORT DE GESTION

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 10 AVRIL 2025

1. ACTIVITÉ DU GROUPE FIVES EN 2024

1.1. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL

Après deux années d'enregistrements de commandes record, l'environnement commercial de 2024 a été affecté en début d'année par les tensions géopolitiques et les effets du ralentissement de la Chine sur la croissance mondiale, puis, à partir de l'été, par l'instabilité macroéconomique et politique croissante aux États-Unis et en Europe (tout particulièrement en France). Ce contexte de forte incertitude, qui s'est par ailleurs matérialisé par une grande volatilité des marchés financiers, a ralenti les processus de décisions des grands donneurs d'ordre industriels, en particulier sur les grands projets où, à l'exception de ceux déjà en phase finale d'instruction fin 2023, très peu d'investissements à l'étude se sont concrétisés en 2024. Les enregistrements de commandes du Groupe se sont ainsi établis à 2101M€ en 2024, en baisse de 406M€ par rapport à 2023 (2507M€).

L'activité commerciale est toutefois restée soutenue en matière d'équipements et de petits projets, reflétant l'orientation stratégique définie par le Groupe pour faire évoluer son modèle d'affaires vers un portefeuille de projets plus résilient, moins risqué et mieux margé.

ENREGISTREMENTS DE COMMANDES PAR ACTIVITÉ

En millions d'€	2023	2024
Smart Automation Solutions	817,6	584,3
High Precision Machines	338,3	336,3
Process Technologies	1 128,8	1 008,5
Activités transverses et autres activités	222,0	171,5
Total	2 506,7	2 100,6

ENREGISTREMENTS DE COMMANDES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'€	2023	2024
Amériques	928,0	834,4
Asie et Océanie	630,5	376,6
Europe	734,8	630,4
Moyen-Orient et Afrique	213,4	259,2
Total	2 506,7	2 100,6
Dont économies matures	70%	69%
Dont pays émergents	30%	31%
Dont Chine	8%	11%
Dont Autres	22%	20%

Smart Automation Solutions

Les enregistrements de commandes de l'exercice 2024 s'élèvent à 584M€, en forte baisse par rapport à 2023 (818M€). Sur le segment de l'intralogistique (e-commerce et entrepôts automatisés), qui représente 70% de l'activité de la Division, le net rebond observé sur le marché américain ne compense que partiellement la baisse des investissements au Japon, où les volumes enregistrés en 2023 se situaient largement au-delà du normatif des dernières années, sous l'effet de la mise en vigueur de quelques affaires de taille importante. L'Europe, où la consommation est restée en berne, ne progresse pour sa part que très légèrement. Sur le segment de l'automatisation industrielle, l'activité commerciale s'est également repliée, retrouvant ses niveaux historiques après la vague d'investissements liée aux véhicules électriques chez de nombreux sous-traitants automobiles en 2023.

High Precision Machines

Les enregistrements de commandes de l'exercice 2024 s'affichent à 336M€ et restent stables par rapport à 2023 (338M€). L'atonie du marché automobile (toutes géographies, à l'exception des constructeurs chinois) est compensée par la reprise des investissements dans l'industrie générale aux États-Unis et la dynamique du segment de la défense. L'aéronautique reste pour sa part stable, toujours en retrait par rapport à ses volumes historiques.

Process Technologies

Les enregistrements de commandes de l'exercice 2024 s'établissent à 1009M€, en retrait de 120M€ par rapport à 2023 (1129M€). Cette baisse provient, d'une part, des activités à destination des segments du pétrole (sous l'effet de la baisse des cours) et du gaz (après le pic d'investissements qui a suivi le déclenchement de la guerre en Ukraine) ; et, d'autre part, de reports de décisions dans le domaine de l'acier (aux États-Unis notamment) ainsi que, dans une moindre mesure, sur les segments du ciment et du verre, où quelques projets portés par les enjeux de décarbonation se sont malgré tout confirmés au cours de l'année en Europe. Enfin, dans le domaine de l'aluminium, où les perspectives de marché sont très favorables, le Groupe a bénéficié d'investissements au Canada visant à moderniser et améliorer l'impact environnemental d'installations très anciennes, et du développement de ses activités de service au Moyen-Orient.

Autres activités

Les enregistrements de commandes de l'exercice 2024 s'affichent à 172M€. Ils baissent de 50M€ par rapport à 2023 (222M€), dans l'activité nucléaire, où des affaires relatives au « grand carénage » (visant à prolonger la durée de fonctionnement des centrales en France) avaient été enregistrées en 2023 tandis que les décisions attendues en 2024 au titre du programme EPR2 se sont décalées. L'activité de maintenance industrielle reste pour sa part bien orientée, en particulier dans l'aéronautique et la défense.

1.2. ACQUISITION DE L'EXERCICE

Le 10 octobre 2024, le groupe Fives a pris le contrôle à 100% d'AddUp, la joint-venture jusqu'ici contrôlée conjointement avec le groupe Michelin et consolidée par mise en équivalence, spécialisée dans la technologie de « fabrication additive métallique » (communément appelée impression 3D Métal).

Cette prise de contrôle est consécutive à la décision stratégique d'AddUp d'engager un projet de redimensionnement visant à arrêter l'activité de production de pièces 3D de série, largement déficitaire, pour se recentrer sur le développement, la fabrication, la commercialisation de machines et les services associés.

AddUp rejoint ainsi la Division High Precision Machines, avec laquelle elle présente des synergies commerciales (clients communs dans l'aéronautique, la défense et l'industrie générale), géographiques (bénéfice de l'empreinte de cette Division sur le territoire américain, premier marché pour les technologies d'impression 3D Métal), et de coûts (mutualisation de compétences opérationnelles et support).

2. PERFORMANCE FINANCIÈRE

2.1. PRINCIPES COMPTABLES ET ÉLÉMENTS DE COMPARABILITÉ

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en normes IFRS.

Mise en équivalence jusqu'à la fin du troisième trimestre 2024, AddUp est depuis consolidée par intégration globale. Sa contribution à l'EBITDA 2024 du groupe Fives est un produit de 4,8M€, reflétant la constatation d'un badwill supérieur à la perte opérationnelle du quatrième trimestre, Michelin ayant contribué au financement des coûts de réorganisation et de transition vers le modèle opérationnel cible.

À l'exception de la ligne « Autres produits et charges opérationnels » sur laquelle est comptabilisé le badwill, les impacts de la consolidation d'AddUp par intégration globale sur les lignes d'exploitation du compte de résultat ne sont pas matériels.

Les effets de change par rapport à 2023 ne sont pas matériels. Ils sont légèrement défavorables sur le chiffre d'affaires (- 10M€) et l'EBITDA (- 1M€).

2.2. RÉSULTATS DU GROUPE EN 2024

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2024 s'élève à 2281M€, en baisse de 114M€ (- 5 %) par rapport à 2023 (2395M€), dans les Divisions Smart Automation Solutions et Autres Activités. Malgré un carnet d'ouverture en hausse, le mix de commandes y comporte en effet des affaires s'exécutant sur une longue période (trois ans pour les affaires au Japon dans l'intralogistique, une dizaine d'années pour les commandes relatives aux travaux de grand carénage dans le nucléaire), qui s'écoulent donc marginalement en 2024.

Le chiffre d'affaires des Divisions High Precision Machines et Process Technologies reste pour sa part stable.

SYNTHÈSE DES CHIFFRES CONSOLIDÉS

En millions d'€	2023	2024
Chiffre d'affaires	2 394,7	2 280,9
Marge brute	444,1	469,5
Frais administratifs et commerciaux	-304,3	-317,4
Frais de R&D	-29,4	-34,8
Autres produits et charges opérationnels	1,3	7,4
Participation et intéressement	-4,8	-6,6
Amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions	-7,6	-3,6
Résultat opérationnel courant (EBIT)	96,2	114,4
EBITDA	150,7	168,4
Coûts de restructuration	-0,3	-0,2
Pertes de valeur	-0,1	-0,6
Résultat de cessions et frais d'acquisition	-9,1	-1,7
Résultat opérationnel	86,8	112,3
Résultat financier	-34,5	-22,4
Résultat avant impôt	52,3	89,9
Charge d'impôt	-30,4	-44,7
Quote-part de résultat des sociétés MEE	-24,2	-6,7
Résultat net de l'ensemble consolidé	-2,2	38,5
Résultat net (part du Groupe)	-2,7	38,2

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ

En millions d'€	2023	2024
Smart Automation Solutions	752,7	659,0
High Precision Machines	327,6	321,9
Process Technologies	1129,1	1 132,7
Activités transverses et autres activités	185,3	167,3
Total	2 394,7	2 280,9

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'€	2023	2024
Amériques	915,6	902,8
Asie et Océanie	459,5	423,9
Europe	730,7	697,9
Moyen-Orient et Afrique	288,9	256,3
Total	2 394,7	2 280,9
Dont économies matures	69 %	67 %
Dont pays émergents	31 %	33 %
Dont Chine	9 %	9 %
Dont Autres	22 %	24 %

Marge brute

La marge brute de l'exercice 2024 s'établit à 469 M€ et représente 20,6% du chiffre d'affaires. Elle s'affiche en hausse de 2,2 points par rapport à 2023, sous l'effet des hausses de prix à l'enregistrement opérées depuis deux ans et, dans une moindre mesure, d'un mix plus favorable comportant plus d'affaires de services et d'équipements et moins d'affaires d'ensemble.

Frais administratifs et commerciaux

Les frais administratifs et commerciaux s'élèvent à 317 M€ en 2024, en augmentation de 13 M€ (+4%) par rapport à 2023 (304 M€). Cette hausse provient de la masse salariale (+6%), du fait des augmentations annuelles (autour de 4% en moyenne sur les différentes géographies du Groupe) et, dans une moindre mesure, de l'effet année pleine des recrutements réalisés en 2023. Les dépenses de fonctionnement ont pour leur part été maîtrisées et sont stables par rapport à l'exercice précédent.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement s'affichent à 35 M€, en forte progression (+18%) par rapport à 2023 (29 M€). Le Groupe a poursuivi en 2024 ses efforts en matière d'innovation en se focalisant sur la décarbonation des procédés industriels, l'accroissement de l'usage des énergies décarbonées, le développement de l'économie circulaire, la logistique urbaine, la digitalisation et la cybersécurité.

Autres produits et charges opérationnels

Ils constituent en 2024 un produit net de 7 M€, incluant le badwill reconnu dans le cadre de la prise de contrôle à 100% d'AddUp. Hors effet de ce badwill, ce poste s'affiche en produit de 1 M€, en ligne avec 2023.

Participation et intéressement

Ils constituent en 2024 une charge de 7 M€, en hausse de 2 M€ par rapport à 2023 (5 M€), reflétant la progression des résultats individuels des sociétés du groupe.

EBITDA

L'EBITDA de l'exercice 2024 s'établit à 168,4 M€, dont une contribution nette d'AddUp de 4,8 M€. Hors AddUp, il progresse de 13 M€ (+9%) par rapport à 2023 (150,7 M€), malgré la baisse du chiffre d'affaires. Il s'établit ainsi à 7,4% du chiffre d'affaires (7,2% hors AddUp), soit un point de profitabilité de plus qu'en 2023 (6,3%).

Résultat opérationnel courant (EBIT)

Le résultat opérationnel courant de l'exercice 2024 s'établit à 114 M€. Il progresse de 18 M€ par rapport à 2023 (96 M€), en ligne avec l'EBITDA.

Résultat opérationnel non courant

Le résultat opérationnel non courant de l'exercice 2024 est une charge nette de 2 M€ (dont 1 M€ de frais d'acquisitions), à comparer à une charge nette de 9 M€ en 2023. Pour rappel, la charge de 2023 était principalement relative à l'effet de la comptabilisation à la juste valeur de la participation du Groupe en joint-venture dans AddUp.

Résultat financier

Le résultat financier s'affiche en perte de 22 M€ en 2024, à comparer à une perte de 34 M€ en 2023.

- Le coût de l'endettement financier net s'affiche en 2024 à 26 M€, en hausse de 3 M€ par rapport à 2023 (23 M€). Cette augmentation provient, d'une part, de l'effet année pleine de la charge d'intérêts relative aux obligations relance souscrites en 2023, et, d'autre part, de la hausse du tirage moyen des facilités bancaires court terme par rapport à 2023.
- Les autres éléments financiers constituent en 2024 un produit net de 4 M€, à comparer à une charge nette de 11 M€ en 2023. Cette progression provient de l'amélioration de 11 M€ du résultat de change (principalement latente et liée à l'appréciation du dollar par rapport à l'euro, alors que l'année 2023 avait été affectée par la dépréciation du yen par rapport à l'euro) et de l'encaissement d'un produit de 3 M€ sur cession de participations (alors qu'une dotation aux provisions financières de 1 M€ avait été constatée en 2023).

Charge d'impôt

La charge d'impôt de l'exercice 2024 s'affiche à 45 M€, en hausse de 14 M€ par rapport à 2023. Elle se décompose en :

- une charge d'impôt courant de 42 M€, en hausse de 7 M€ mais représentant, comme en 2023, 36 % du résultat opérationnel courant ;
- une charge nette d'impôt différé de 2 M€, à comparer à un produit net de 5 M€ en 2023, exercice qui avait été impacté par l'évolution des règles de déductibilité fiscales des dépenses de R&D aux États-Unis (désormais amorties fiscalement sur 5 ans et non plus déduites l'année au cours de laquelle elles sont encourues).

Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence

La charge de l'exercice 2024 s'élève à - 7 M€ et correspond principalement à la quote-part de résultat net du sous-groupe AddUp jusqu'à la prise de contrôle à 100% par Fives au début du quatrième trimestre. Elle s'améliore de 18 M€ par rapport à 2023 (charge de 24 M€).

Résultat net

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'établit ainsi en 2024 à 39 M€, en forte progression (+ 41 M€) par rapport à 2023 (perte de 2 M€).

3. PERSPECTIVES DU GROUPE FIVES EN 2025

Le carnet de clôture de l'année 2024 s'établit à 2269M€. Bien qu'en baisse par rapport au chiffre de 2023 (2 413M€), qui constituait le record du Groupe pour une fin d'exercice fiscal, il présente un mix d'affaires à écoulement plus court et des marges en carnet en ligne avec celles exprimées depuis fin 2023, près de 2 points au-dessus des années antérieures. Il apporte ainsi à l'ensemble des Divisions une excellente visibilité sur leurs niveaux d'activité et de charge pour 2025.

Sur le plus long terme, les perspectives commerciales du Groupe, portées par les tendances fondamentales à l'œuvre autour des enjeux d'automatisation, de digitalisation, de décarbonation et de régionalisation, restent par ailleurs très bien orientées.

CARNET DE COMMANDES PAR ACTIVITÉ

En millions d'€	31.12.23	31.12.24
Smart Automation Solutions	820,0	748,1
High Precision Machines	272,3	299,1
Process Technologies	1 125,1	1 021,3
Activités transverses et autres activités	196,0	200,3
Total	2 413,4	2 268,8

CARNET DE COMMANDES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'€	31.12.23	31.12.24
Amériques	837,5	805,8
Asie et Océanie	628,1	575,1
Europe	699,6	633,5
Moyen-Orient et Afrique	248,2	254,4
Total	2 413,4	2 268,8
Dont économies matures	67%	69%
Dont pays émergents	33%	31%
Dont Chine	8%	10%
Dont Autres	25%	21%

4. ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLÔTURE

Le 21 mars 2025, Fives a annoncé avoir engagé des négociations exclusives en vue de la cession de son activité cryogénique à Alfa Laval, groupe suédois coté à la bourse de Stockholm. Opérant sur le segment énergie de la Division Process Technologies, cette activité, qui regroupe quatre filiales localisées en France, en Chine, en Suisse et aux Etats-Unis, a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 200 millions d'euros en 2024 et emploie plus de 700 salariés.

Alfa Laval a signé une promesse unilatérale pour l'acquisition de cette activité pour une valeur d'entreprise de 800 millions d'euros. L'opération envisagée reste soumise à la consultation préalable des institutions représentatives du personnel compétentes, à l'issue de laquelle les parties prévoient de conclure un accord d'achat définitif. La réalisation de cette opération est soumise aux approbations réglementaires nécessaires et habituelles et aurait lieu au cours du deuxième semestre 2025.

02.

INDICATEURS EXTRA FINANCIERS

INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS

En tant que concepteur de machines, d'équipements de procédé et de lignes de production pour les plus grands groupes industriels du monde, Fives est au cœur de nombreux enjeux de développement durable auxquels l'industrie est confrontée. Pour répondre à ces enjeux de durabilité et de performance industrielle, Fives développe des produits innovants alliant efficacité énergétique, réduction des émissions et sécurité des machines.

Pour nous permettre de répondre au mieux aux demandes de nos clients et plus globalement de l'ensemble de nos parties prenantes sur ces enjeux, des indicateurs ont été identifiés pour piloter et suivre les évolutions du Groupe en matière sociale, environnementale, d'innovation et d'éthique. Le reporting mis en place permet de mesurer l'avancement des actions menées au sein du Groupe, et de rendre compte, régulièrement, des évolutions.

Les reportings Social, Innovation et Ethique sont établis sur le périmètre de consolidation financière. Le périmètre retenu pour la remontée des données Santé Sécurité et Environnement est basé sur des critères d'effectifs et d'activité qui peuvent amener des écarts par rapport au périmètre de la consolidation financière.

INDICATEURS SOCIAUX

	2019	2023	2024	Amériques	France	Europe hors France	Asie et Afrique*
Effectifs	8 427	8 914	9 261	1 995	4 583	1 397	1 286
Effectifs fin d'année des sociétés entrant dans le périmètre consolidé	0	76	159	19	140	0	0
Nombre de recrutements (CDI)	950	1 370	1 439	412	677	143	207
Effectifs par genre							
Pourcentage d'hommes	84%	83%	83%	83%	83%	82%	79%
Pourcentage de femmes	16%	17%	17%	17%	17%	18%	21%
Part de femmes dans le management - total	17%	18%	18%	25%	20%	11%	15%
Part de femmes parmi les Directeurs Généraux	3%	9%	9%	6%	10%	0%	16%
Part de femmes dans les Comités de direction	15%	20%	23%	30%	23%	15%	19%
Part de femmes N-2 (managers rapportant directement à un membre du comité de direction)	18%	19%	20%	21%	23%	11%	18%
Nombre de nationalités	65	81	87				
Effectifs par tranche d'âge							
Moins de 20 ans	0%	0%	0%	1%	0%	0%	0%
de 20 à 29 ans	12%	14%	14%	15%	15%	12%	13%
de 30 à 39 ans	28%	26%	26%	23%	25%	22%	37%
de 40 à 49 ans	26%	27%	27%	22%	28%	25%	32%
de 50 à 59 ans	25%	25%	24%	23%	26%	28%	15%
60 ans et plus	9%	8%	9%	17%	7%	12%	4%
Effectifs par ancienneté							
Moins de 5 ans	42%	44%	45%	51%	43%	42%	44%
de 5 à 10 ans	19%	21%	21%	18%	20%	22%	27%
de 11 à 15 ans	12%	11%	9%	6%	10%	9%	13%
de 16 à 20 ans	7%	8%	9%	7%	11%	8%	8%
de 21 à 25 ans	6%	5%	5%	3%	6%	5%	3%
de 26 à 30 ans	5%	4%	4%	5%	4%	6%	2%
de 31 à 35 ans	4%	4%	3%	4%	4%	3%	1%
de 36 à 40 ans	3%	2%	2%	3%	2%	3%	0%
41 ans et plus	2%	1%	1%	3%	0%	1%	0%

(*) Y compris Moyen-Orient et Australie

	2019	2023	2024
Effectifs par zone géographique			
Amériques	21%	22%	22%
France	50%	49%	49%
Europe (hors France)	15%	15%	15%
Asie et Afrique (y compris Moyen-Orient et Australie)	14%	14%	14%
Effectifs par Activité			
Smart Automation Solutions	18%	24%	23%
High Precision Machines	21%	17%	18%
Process Technologies	41%	39%	39%
Siège social	2%	2%	2%
Autres	18%	18%	18%
Gestion des compétences et de la mobilité			
Proportion des effectifs passés en CEDRE ¹	67%	62%	66%
Proportion des effectifs ayant régulièrement un entretien d'évaluation	76%	78%	83%
Proportion des effectifs ayant suivi une formation	70%	77%	76%
Nombre de personnes rencontrées en entretiens Starter ²	559	564	870

¹ CEDRE: Comité de carrière («Comité d'Évaluation et de Développement des Ressources Humaines»).

² Entretiens starter : Bilans d'intégration réalisés 6 à 18 mois après l'arrivée des nouveaux embauchés.

Le nombre de recrutements s’est montré, en 2024, encore plus élevé qu’en 2023. Pour soutenir cette activité, nous avons poursuivi, en France et dans les pays francophones, là où ils ont été le plus nombreux, le développement de notre propre cellule de recrutement Search@Fives afin de recruter de manière internalisée et optimisée des profils recherchés sur le marché. La cellule Search@Fives est également en cours de lancement aux États-Unis, deuxième zone de recrutement la plus active pour le Groupe.

La part des femmes dans l’effectif reste stable. L’augmentation de la proportion de femmes dans le management démontre toutefois la pertinence des plans d’actions en faveur du développement de nos collaboratrices et de l’attractivité de nos métiers: après une augmentation significative de la part des femmes dans les comités de direction en 2023 (20 % versus 15 % en 2022) nous comptons 23 % de femmes dans ces comités de Direction en 2024. La part des femmes N-2 progresse également, passant de 19 % en 2023 à 20 % en 2024. La proportion de femmes dans les directeurs généraux, qui est passée de 3 % à 9 % en quatre ans, reste stable en 2024.

En matière de gestion des compétences, l’année 2024 signe une nette augmentation du nombre de collaborateurs passés en comité de carrière CEDRE par rapport à 2023, alors même que l’outil SIRH en supportant la digitalisation était en pleine transformation. La relance de l’accompagnement des managers sur la bonne tenue des entretiens annuels a permis de couvrir sur l’année 83 % des collaborateurs. Les efforts sont maintenus sur la gestion prévisionnelle des compétences et le déploiement de parcours de formation.

INDICATEURS INNOVATION

	2019	2023	2024
Dépenses R&D en millions d'€	33,6	36,0	43,1
Nature des dépenses en R&D			
Coûts des brevets et marques	8%	7%	7%
Standards et formalisation du savoir-faire	7%	8%	7%
Amélioration continue des produits	25%	25%	24%
Développement de nouveaux produits et procédés	46%	40%	44%
Activités de recherche et innovation radicale	14%	20%	18%
Brevets et marques			
Nombre de brevets déposés en vigueur	1 952	2 281	2 869
Nombre de familles de brevets en vigueur	609	673	838
Nombre de premiers brevets déposés (nouvelles inventions brevetées)	46	73	72
Nombre de premiers brevets déposés liés à la performance énergétique et environnementale des équipements	8	18	20
Pourcentage de ces premiers brevets liés à la performance énergétique et environnementale des équipements	17%	25%	28%
Nombre de familles de marques « produits » enregistrées ou en cours d'enregistrement	137	144	151
Nombre de centres de recherche et d'essais			
Nombre de centres de recherche et d'essais ¹	30	35	38
France : 19, Amériques : 9, Europe hors France : 7, Asie : 3			

¹ Toutes les Filiales qui mènent des essais de R&D sur leurs produits dans un espace dédié pour cela sont comptabilisées.

L'effort de Recherche&Développement du Groupe reste focalisé sur les principales attentes du marché :

- décarbonation des procédés industriels ;
- accroissement de l'usage des énergies bas carbone ;
- digitalisation, IA et cybersécurité ;
- logistique urbaine.

La dynamique innovation constatée ces dernières années se poursuit en 2024 :

Les dépenses de R&D du Groupe ont augmenté de 20% entre 2023 et 2024, s'élevant désormais à 43,1M€. Cette augmentation résulte de l'intégration des dépenses R&D de nouvelles entités au périmètre et du lancement de projets significatifs notamment sur des sujets de décarbonation. La répartition de l'effort entre les activités de recherche et d'innovation radicale, le développement de nouveaux produits et l'amélioration de la gamme existante reste sensiblement dans la continuité des années précédentes.

Le nombre de brevets déposés annuellement par le Groupe s'est maintenu au niveau élevé de 2023 avec 72 nouvelles inventions brevetées en 2024. La consolidation du portefeuille de brevets d'AddUp (107 familles de brevets et 375 brevets) conduit à une forte augmentation du nombre de brevets détenus par le Groupe.

Enfin, les capacités de développement du Groupe ont été renforcées via l'intégration des trois centres de recherche et d'essais d'AddUp.

INDICATEURS ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

	2019	2023	2024
Formations Éthique et Conformité (dont la lutte contre la corruption, l'éthique des affaires, le contrôle des exports, la lutte contre le harcèlement, RGPD etc..)	432	3 016	6 634
<i>dont e-learning en Ethique des Affaires et lutte contre la corruption</i>	-	852	4 326

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'éthique des affaires et de la lutte contre la corruption, Le Groupe dispose d'un programme de conformité robuste en accord avec la loi « Sapin II » du 9 décembre 2016. Le Groupe adopte une approche structurée qui reflète sa volonté d'ancrer une culture d'intégrité et de responsabilité à tous les niveaux. Une organisation sectorielle et géographique est en place pour répondre aux besoins de la conformité, tant de manière globale que locale, avec la prise en compte des aspects culturels et réglementaires locaux. Pour cela, le Groupe s'appuie sur des Compliance Officers régionaux et des référents dans les Divisions et les Filiales.

Ce réseau permet de déployer efficacement les politiques anti-corruption et le Code de Conduite du Groupe, et de diffuser de façon régulière et ciblée la mise à jour des cartographies des risques de corruption, ainsi que des actions de formation adaptées.

Cette année encore, Fives a mis l'accent sur la poursuite de la sensibilisation de ses employés à travers son programme de formation en e-learning et en présentiel, notamment en matière de lutte contre la corruption, d'éthique des affaires, de droit d'alerte, de protection des données personnelles, de lutte contre la discrimination, de respect du droit de la concurrence et plus généralement de respect du code de conduite du Groupe.

En complément de notre dispositif de conformité, le Groupe dispose de procédures rigoureuses de contrôle des exportations, du respect des sanctions internationales et de la gestion des biens à double usage, afin de prévenir tout risque de violation des réglementations en vigueur.

Enfin, le Groupe intègre des contrôles de conformités dans ses processus de sélection des tiers, en réalisant des évaluations renforcées sur les partenaires et fournisseurs à risques tant pour prévenir un risque de corruption que pour assurer des vérifications sur les listes de sanctions et les zones à risque.

PRÉAMBULE AUX DONNÉES PAR SITES ET AUX DONNÉES SANTÉ SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Le reporting en matière de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) couvre tous les sites ayant un effectif moyen supérieur à dix salariés en 2024, ainsi que l'ensemble des sites à activité industrielle. En 2024, trois filiales françaises récemment intégrées dans le groupe, ont été ajoutées au périmètre du reporting RSE.

INDICATEURS TRANSVERSAUX

	2019	2023	2024	Amériques	France	Europe hors France	Asie et Afrique*
Nombre de Filiales dans le périmètre du reporting RSE	74	71	74	20	22	13	19
Filiales acquises en n-1 rentrées dans le périmètre RSE en n	0	0	0	0	0	0	0
Filiales intégrées dans le périmètre RSE	2	0	3	0	3	0	0
Nombre total de sites	108	96	97	21	35	18	23
Sites industriels	43	40	39	12	13	7	7
Sites de bureaux	31	30	33	5	14	6	8
Sites mixtes	34	26	25	4	8	5	8

* Y compris Moyen-Orient et Australie

INDICATEURS SANTÉ SÉCURITÉ

	2019	2023	2024
Nombre de sites certifiés sécurité ¹	29	31	29
Nombre de sites en cours de certification sécurité	1	4	6
Pourcentage de sites industriels certifiés sécurité	33%	43% ²	44%
Pourcentage de filiales avec une politique Santé Sécurité écrite et diffusée	88%	87%	81%
ETP ³ Santé Sécurité dans le Groupe	71	76	84
Nombre d'accidents mortels	1	0	0
Nombre d'accidents avec arrêt de travail ≥ 1j	54	56	42
Taux de fréquence des accidents avec arrêt (TFI) (Nombre d'accidents du travail avec arrêt (≥ 1j) x 1 000 000 / Nombre d'heures travaillées)	3,39	3,39	2,47
Taux de gravité (Nombre de jours d'arrêt suite à accident (≥ 1j) x 1000 / Nombre d'heures travaillées)	0,20	0,13	0,10

¹ Certifications OHSAS 18001 ou MASE (Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises), système de management sécurité français.

² Calcul révisé

³ ETP: équivalent temps plein.

L'année 2024 a été une année de forte activité, présentant les meilleurs résultats sécurité que le Groupe ait connu depuis 2016, tant en matière de taux de fréquence que de taux de gravité. Ces bons résultats sont le fruit de la feuille de route sécurité pluriannuelle mise en place par le Groupe autour de 4 axes : Sensibiliser, Prévenir, Réagir et Capitaliser, et de son déploiement au travers d'actions de terrain renforcées. Le Groupe tout entier est mobilisé autour de cette feuille de route sécurité, qui a pour objectif de tendre vers «0 accident», et qui concerne aussi bien ses collaborateurs permanents ou intérimaires que ses partenaires sur ses sites ou ceux de ses clients.

La baisse du taux de filiales disposant d'une politique santé sécurité s'explique en partie par l'entrée dans le Groupe et dans le périmètre de reporting de sociétés n'en possédant pas et y travaillant actuellement.

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

	2019	2023	2024	Amériques	France	Europe hors France	Asie et Afrique*
Nombre de sites certifiés ISO 14001 (tous types de sites confondus)	47	47	46	13	15	11	7
Certification ISO 14001 des sites industriels							
Nombre de sites industriels	43	40	39	12	13	7	7
Nombre de sites industriels certifiés	34	32	32	11	10	7	4
Nombre de sites en cours de certification	3	1	1	1	0	0	0
Pourcentage de sites industriels certifiés	79 %	80 %	82 %	92 %	77 %	100 %	57 %
Certification ISO 14001 des autres types de sites (bureaux, sites mixtes)							
Nombre de sites non industriels certifiés	13	15	14	2	5	4	3
Pourcentage de sites non industriels certifiés	20 %	32 %	30 %	15 %	33 %	36 %	43 %
Consommation d'eau							
Consommation d'eau (sites industriels) en m ³	97 038	112 804	103 337	19 250	28 042	20 477	35 568
Consommation d'eau en litre par heure travaillée (salariés + intérimaires)	7,3	6,8	6,1	1,13	1,65	1,20	2,09
Consommation d'énergie en GWh							
Consommation d'électricité en GWh	64	62	64	25	23	5	11
Consommation de gaz naturel, de fioul et carburants en GWh	84	69	66	27	27	10	2
Consommation totale d'énergie en GWh	148	131	130	52	50	15	13
Consommation d'énergie kWh par heure travaillée (salariés + intérimaires)	9,3	8,0	7,6	13	7	6	4
Émissions de Gaz à Effet de Serre (Scope 1 & 2)							
Scope 1 (tonnes eq. CO ₂)	15 558	13 839	12 264				
Scope 2 (tonnes eq. CO ₂)	18 122	14 613	14 362				
Scope 1 & 2 (tonnes eq. CO ₂)	33 680	28 452	26 626				

* Y compris Moyen-Orient et Australie.

Pour renforcer son engagement en matière de lutte contre le changement climatique, le Groupe a défini 3 priorités en 2022 :

- proposer à ses clients des solutions permettant de réduire leurs propres émissions de CO₂ ;
- orienter son développement business vers des marchés contribuant à la transition bas carbone ;
- et bien sûr, être exemplaire en réduisant les émissions de CO₂ liées à ses propres activités (scope 1&2), avec un objectif quantifié de -30 % entre 2019 et 2030 (objectif compatible avec l'accord de Paris).

En 2024, Fives a réduit sa consommation totale d'énergie de 1,3%, grâce notamment à une moindre consommation de gaz naturel, de fioul et de carburant, alors que son activité a augmenté (+ 3% des heures travaillées par rapport à 2023). Le ratio énergie consommée par heure travaillée s'est ainsi amélioré, passant de 8,0 kWh/heure travaillée à 7.6 kWh/heure travaillée.

En ligne avec la hausse de l'activité, la consommation d'électricité a augmenté de 3%. Cependant, grâce à une hausse de 15% de la consommation d'électricité renouvelable par rapport à 2023 – incluant à la fois l'autoconsommation d'énergie solaire et l'achat d'énergie verte – le Groupe est parvenu à diminuer les émissions de CO₂ de son scope 2 de 2%.

Au total, entre 2023 et 2024, Fives a réduit ses émissions de CO₂ (Scope 1 & 2) de 6%. Depuis 2019, cette baisse atteint 21%, en avance sur les temps de passage prévus vers l'objectif d'une réduction de 30% à horizon 2030.

03.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Fives, Société par Actions Simplifiée (SAS), est présidée par Frédéric Sanchez qui agit sous le contrôle d'un Comité de Surveillance.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction Générale est assumée par le Président.

Le Président représente Fives à l'égard des tiers et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de Fives dans la limite de l'objet social et sous réserve des attributions expressément attribuées par la loi et les statuts à la collectivité des associés et au Comité de Surveillance.

COMPOSITION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Frédéric Sanchez, 65 ans, Président.

Nommé à cette fonction le 20 décembre 2018 pour une durée indéterminée.

LE COMITÉ DE SURVEILLANCE

Le Comité de Surveillance est un organe statutaire de Fives. Ses principales missions sont les suivantes :

- Il prend connaissance du rapport trimestriel établi par le Président sur la bonne marche du groupe Fives.
- Il contrôle et vérifie les comptes sociaux et consolidés annuels de Fives qui lui sont présentés par le Président dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice. S'il le souhaite, il présente aux associés ses observations sur le rapport de gestion du Président ainsi que sur les comptes sociaux et consolidés annuels.
- Il statue sur les demandes d'approbation préalable portant sur les décisions et opérations qui lui sont soumises.
- Il peut décider de la constitution de comités spécifiques chargés d'étudier les questions que lui-même ou son Président soumet, pour avis. Dans ce cadre, un Comité d'Audit a été créé.
- Il peut en outre, dans le cadre de ses attributions, se saisir de toute question intéressant Fives et ses Filiales, opérer à tout moment les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut également se faire communiquer, sur sa demande et dans des délais raisonnables, les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Il se réunit au moins quatre fois par an.

COMPOSITION DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

Jean-Dominique Senard, 72 ans, Président et membre du Comité de Surveillance.

Nommé à ces fonctions respectivement le 26 mars 2024 et le 6 avril 2022, ses mandats viendront à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

Alain Cianchini, 42 ans, membre du Comité de Surveillance.

Renouvelé dans cette fonction le 5 avril 2023, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

Bpifrance Investissement, représentée par Samuel Dalens, 42 ans, membre du Comité de Surveillance.

Nommé à cette fonction le 6 mars 2024, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

François Dufresne, 64 ans, membre du Comité de Surveillance.

Renouvelé dans cette fonction le 9 avril 2024, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

Dominique Gaillard, 65 ans, membre du Comité de Surveillance.

Renouvelé dans cette fonction le 9 avril 2024, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

Stéphane Guichard, 47 ans, membre du Comité de Surveillance.

Renouvelé dans cette fonction le 9 avril 2024, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

Heyoung H Lee Bouygues, 53 ans, membre du Comité de Surveillance.

Renouvelée dans cette fonction le 9 avril 2024, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

Antonio Marcegaglia, 61 ans, membre du Comité de Surveillance.

Renouvelé dans cette fonction le 9 avril 2024, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

Laurence Parisot, 66 ans, membre du Comité de Surveillance.

Renouvelée dans cette fonction le 9 avril 2024, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

Philippe Reichstul, 76 ans, Président et membre du Comité de Surveillance.

Renouvelé dans cette fonction le 9 avril 2024, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

Les organes sociaux de Fives sont assistés dans leurs prises de décisions par des organes opérationnels dont un Comité de Direction Générale soutenu par un Comité Exécutif et des Comités de Coordination et d’Orientation par pays.

LE COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

- Placé auprès du Président de Fives, le Comité de Direction Générale :
- arrête les politiques transverses du Groupe et définit ses priorités,
 - gère les questions opérationnelles et organisationnelles communes aux Divisions,
 - réalise les arbitrages budgétaires,
 - et réfléchit aux évolutions structurelles et stratégiques du Groupe.

Il gère également les événements imprévus ayant potentiellement un impact significatif sur la vie du Groupe ainsi que les crises ou cas d’urgence.

Il se réunit au moins une fois toutes les six semaines.

COMPOSITION DU COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

- Frédéric Sanchez**, 65 ans, Président
Suresh Abye, 46 ans, Directeur Financier
Alain Cordonnier, 64 ans, Président de la Division Cement, Minerals & Sugar
Sébastien Gauguier, 49 ans, Directeur Général Adjoint, Président de la Division Aluminium
Guillaume Mehلمان, 60 ans, Directeur Général Adjoint, Président de la Division Steel & Glass
Denis Mercier, 65 ans, Directeur Général Adjoint Fives
Céline Morcrette, 46 ans, Directrice des Ressources Humaines
Michelle Shan, 59 ans, Directrice Pays Chine
Frédéric Thrum, 53 ans, Directeur Général Adjoint, Président de la Division Energy

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité Exécutif est principalement chargé d’assurer la mise en œuvre des décisions prises par le Comité de Direction Générale et d’examiner la pertinence et l’efficacité des politiques transversales sur la base du retour d’expérience de leur application. C’est un lieu d’échange, d’information et de partage d’expérience pour ses membres ayant vocation à renforcer la transversalité des actions du Groupe.

Il se réunit au moins quatre fois par an.

COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF

- Le Comité Exécutif est composé des membres du Comité de Direction Générale:
- Frédéric Sanchez**, 65 ans, Président
Suresh Abye, 46 ans, Directeur Financier
Alain Cordonnier, 64 ans, Président de la Division Cement, Minerals & Sugar
Sébastien Gauguier, 49 ans, Directeur Général Adjoint, Président de la Division Aluminium
Guillaume Mehلمان, 60 ans, Directeur Général Adjoint, Président de la Division Steel & Glass
Denis Mercier, 65 ans, Directeur Général Adjoint Fives
Céline Morcrette, 46 ans, Directrice des Ressources Humaines
Michelle Shan, 59 ans, Directrice Pays Chine
Frédéric Thrum, 53 ans, Directeur Général Adjoint, Président de la Division Energy

- Ainsi que des personnes suivantes:
- Hervé Boillot**, 55 ans, Directeur Fusions & Acquisitions, Stratégie
Daniel Brunelli-Brondex, 64 ans, Directeur Pays Inde
Frédéric Brunier, 45 ans, Directeur de la Performance Opérationnelle
Arnaud Lecœur, 54 ans, Directeur Juridique
Frédéric Renaud, 72 ans, Directeur Pays Italie
Thierry Valot, 57 ans, Directeur Innovation & Digital

LES COMITÉS DE COORDINATION ET D'ORIENTATION PAYS

Ces comités assurent, par zone géographique, la mise en œuvre des politiques transversales arrêtées par le Comité de Direction Générale, les adaptent, le cas échéant, aux spécificités de chaque pays, et favorisent les synergies entre Filiales d'un même pays appartenant à des Divisions différentes.

Ces comités sont également des lieux d'échanges des bonnes pratiques entre Filiales d'une zone géographique, et d'informations (sur le Groupe, le pays...). Ils ont aussi pour mission d'attirer l'attention de la Direction Générale du Groupe sur des enjeux spécifiques au pays.

Ils réunissent les Directeurs Généraux des Filiales du pays concerné ainsi que les Directeurs Fonctionnels dudit pays (en fonction des sujets traités). Ils sont présidés par les Directeurs Pays. Un membre du Comité de Direction Générale participe systématiquement à ces réunions.

Ils se réunissent trois à quatre fois par an.

LE COMITÉ D'AUDIT

Ce comité a été créé par le Comité de Surveillance.

Il a pour mission générale d'assister le Comité de Surveillance dans le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations financières et comptables, et plus particulièrement :

- du processus d'élaboration de l'information financière ;
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- du contrôle des comptes sociaux et des comptes consolidés par les commissaires aux comptes.

Il se réunit au moins quatre fois par an.

COMPOSITION DU COMITÉ D'AUDIT

Heyoung H Lee Bouygues, Présidente du Comité d'Audit.

François Dufresne, membre du Comité d'Audit.

Alain Cianchini, membre du Comité d'Audit.

Dominique Gaillard, membre du Comité d'Audit.

Stéphane Guichard, membre du Comité d'Audit.

LE CONTRÔLE INTERNE

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans le Groupe ont pour objet :

- de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations s'inscrivent dans le cadre défini par les valeurs fondamentales du Groupe, les lois et règlements applicables, les orientations données par les organes sociaux et les normes et règles internes ;
- de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion reflètent avec sincérité l'activité et la situation du Groupe.

Concernant la prévention et la maîtrise des risques, l'organisation du groupe Fives est fondée sur :

- la qualité, l'implication et la responsabilisation des équipes de direction des sociétés du Groupe ;
- une coordination par Division et, le cas échéant, par Business Unit ;
- la mise en œuvre, dans le cadre d'un processus concerté entre les différentes sociétés du Groupe et leur Division de rattachement, de Directives, constituant un instrument privilégié de maîtrise des risques et servant également d'assise aux limitations internes apportées par les Conseils d'administration (ou organes équivalents) des sociétés du Groupe aux pouvoirs de leurs Directeurs Généraux (ou fonctions équivalentes).

En particulier, chaque offre engageante significative fait l'objet d'une revue approfondie dont l'objectif est d'éviter de prendre des risques susceptibles d'avoir un impact majeur sur l'équilibre financier du futur contrat ou de nature à affecter de manière négative l'activité ou l'image de la société dans un secteur industriel ou géographique déterminé.

De la même façon, chaque affaire en cours significative fait l'objet, au minimum une fois par trimestre, d'une revue détaillée impliquant les principaux dirigeants de chacune des sociétés du Groupe dans le but d'effectuer un diagnostic précis sur le déroulement de l'affaire et ses enjeux contractuels, techniques et financiers, et de prendre toute décision appropriée.

Concernant l'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière, le contrôle interne s'articule autour des éléments suivants :

- la mise en place d'une filière professionnelle comptable et financière commune au groupe Fives développant l'expérience des personnels ;
- un référentiel, des méthodes comptables et des règles de consolidation homogènes ;
- un outil de consolidation et de gestion intégré et commun au Groupe, permettant de s'assurer de la concordance des données comptables et des informations de gestion.

LE CONTRÔLE EXTERNE

Les Commissaires aux comptes de la société sont :

–**Ernst & Young et Autres**, représenté par Sébastien Vouaux, renouvelé dans ses fonctions le 9 avril 2024.

–**Deloitte & Associés**, représenté par Pascal Colin et Sébastien Pleynet, renouvelé dans ses fonctions le 9 avril 2024.

Leurs mandats viendront à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2029.

Dans le cadre de leur mission légale, les Commissaires aux comptes effectuent une revue limitée des comptes consolidés semestriels et un audit complet des comptes sociaux et consolidés annuels. Les comptes sociaux et les comptes consolidés de la société ont fait l'objet, jusqu'à présent, de certifications sans réserve.

04.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS ET JURIDIQUES

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS ET JURIDIQUES

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Capital social

Le capital social de Fives s'élève au 31 décembre 2024 à 102 723 764€. Il est divisé en 2 185 612 actions de 47€ de nominal chacune, entièrement libérées.

Ces actions sont nominatives.

Il n'existe aucun autre titre donnant accès au capital.

Évolution du capital social

Le capital social n'a fait l'objet d'aucune évolution au cours de l'exercice 2024.

Actionnariat

Depuis 2018, la Caisse de Dépôt et Placement du Québec («CDPQ») et l'Office d'investissement des Régimes de Pensions du Secteur Public («PSP»), deux des plus grands gestionnaires de fonds de caisses de retraite au Canada, sont actionnaires minoritaires du Groupe, aux côtés du management et d'Ardian, présent au capital de Fives depuis 2012, et qui conserve une participation minoritaire. En 2024, Bpifrance Participations, l'une des plus importantes sociétés de gestion en France, a rejoint le tour de table.

Plan d'options d'achat d'actions et attribution gratuites d'actions

Il n'existe pas, au 31 décembre 2024, de plan d'options d'achat d'actions ou d'attribution gratuites d'actions qui auraient été mis en place par la société.

Dividendes / Distribution de réserves

Il n'a été versé aucun dividende au titre des exercices 2022, 2023 et 2024.

RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES

Dénomination et siège social

Fives, 3 rue Drouot, 75009 Paris.

Forme juridique

Société par Actions Simplifiée depuis le 20 décembre 2018.

Durée

La durée de la société est fixée jusqu'au 1^{er} janvier 2039, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Registre du commerce

542 023 841 RCS Paris.

Exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Objet social (résumé de l'article 2 des statuts)

La société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger toutes activités d'ingénierie dans les domaines de l'industrie et notamment dans les domaines liés à la production et à l'utilisation de l'énergie, à la production de l'aluminium, du ciment, du verre, de l'acier, du sucre et de produits chimiques, à l'industrie manufacturière (automobile, aéronautique, logistique...) et, dans ce cadre, toutes activités concernant l'étude, la mise au point et la réalisation de projets de toute nature sous forme de prestations de services, de bureau d'études et d'ingénieur conseil ainsi que la conception, la mise au point, l'acquisition de tous droits de propriété, de tous procédés et de tous moyens de fabrication industriels, la conclusion de toutes licences ou de tous accords relatifs à ces biens.

Affectation et répartition des résultats (résumé de l'article 27 des statuts)

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour être affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve légale atteint le dixième du capital social ; il retrouve son caractère obligatoire lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue en dessous de ce dixième.

Le solde augmenté, le cas échéant des reports bénéficiaires, constitue le bénéfice distribuable.

Ce bénéfice est à la disposition des associés qui décident souverainement de son affectation. À ce titre, ils peuvent, en totalité ou partiellement, l'affecter à la dotation de toutes réserves générales ou spéciales, le reporter à nouveau ou le répartir entre les associés, conformément aux dispositions des articles L. 232-11 et suivants du Code de commerce.

Le solde, s'il en existe, est attribué à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, est réparti par décision de la collectivité des associés statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 23 des statuts, proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

En outre, la collectivité des associés statuant dans les conditions prévues à l'article 23 des statuts et conformément aux dispositions des articles L. 232-11 et suivants du Code de commerce, peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont la société a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur les bénéfices de l'exercice.

Les pertes, s'il en existe, sont après l'approbation des comptes par la collectivité des associés inscrites au bilan à un compte spécial et reportées à nouveau, pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

La part de chaque associé dans les bénéfices et sa contribution aux pertes est proportionnelle à sa quotité dans le capital social.

Conditions de tenue des Assemblées générales (résumé des articles 21, 22 et 23 des statuts)

La consultation de la collectivité des associés est effectuée à l'initiative du Président de la société, de l'un des Directeurs Généraux Délégués, s'ils ont été nommés, du Comité de Surveillance ou d'un ou plusieurs associé(s) détenant (individuellement ou ensemble) plus de 50 % du capital social de la société.

Les décisions collectives résultent, (i) d'une assemblée générale, (ii) d'une consultation écrite ou (iii) d'un acte sous seing privé exprimant le consentement de tous les associés. Toutefois, la réunion d'une assemblée est obligatoire pour l'approbation annuelle des comptes.

L'assemblée est présidée par le Président ; à défaut, l'assemblée élit son président de séance. Le président de séance désigne le secrétaire de séance qui peut être un associé ou un tiers.

Les décisions de la collectivité des associés, qu'elles soient sous seing privé, résultant d'une consultation écrite ou d'une assemblée générale, sont retranscrites sur des procès-verbaux consignés dans un registre coté et paraphé, tenu selon les modalités précisées aux articles R. 225-22 et R. 225-49 du Code de commerce (sur renvoi de l'article R. 225-106 du Code de commerce).

Chaque associé peut participer à toutes les décisions collectives quelles qu'elles soient, par lui-même ou en se faisant représenter par l'associé de son choix, et dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.

Sauf lorsque l'unanimité est requise, la collectivité des associés ne délibère valablement que si les associés, présents ou représentés, rassemblent plus de la moitié des actions de la société ayant droit de vote.

Les décisions collectives des associés sont prises à l'unanimité des associés lorsque la loi le requiert ; les autres décisions collectives sont adoptées à la majorité simple des voix des associés présents ou représentés.

Documents juridiques

Les documents juridiques relatifs à la société et en particulier les statuts, procès-verbaux des décisions collectives des associés et rapports des Commissaires aux comptes peuvent être consultés par les associés au siège social.

05.

COMPTES
CONSOLIDÉS

SOMMAIRE COMPTES CONSOLIDÉS

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS.....	29
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL.....	29
BILANS CONSOLIDÉS	30
FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS.....	31
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES.....	32
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS.....	33
1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE	33
2. PRINCIPES COMPTABLES.....	33
2.1. Déclaration de conformité.....	33
2.2. Bases de préparation des états financiers consolidés	33
2.3. Présentation des états financiers.....	33
2.4. Méthodes de consolidation.....	33
2.5. Jugements et estimations significatifs.....	34
2.6. Transactions en devises étrangères.....	34
2.7. Conversion des comptes des sociétés hors zone euro	34
2.8. Information sectorielle.....	35
2.9. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition.....	35
2.10. Frais de recherche et développement.....	35
2.11. Immobilisations incorporelles.....	36
2.12. Immobilisations corporelles.....	36
2.13. Contrats de location.....	36
2.14. Pertes de valeur des écarts d'acquisition, immobilisations incorporelles ou corporelles	36
2.15. Actifs financiers (hors instruments dérivés).....	37
2.16. Passifs financiers (hors instruments dérivés).....	37
2.17. Instruments dérivés.....	38
2.18. Carnet de commandes.....	38
2.19. Chiffre d'affaires.....	38
2.20. Actifs et passifs de contrats.....	39
2.21. Stocks et travaux en cours (hors actifs et passifs de contrat).....	39
2.22. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	39
2.23. Provisions	39
2.24. Engagements en matière de retraites.....	39
2.25. Provision pour médailles du travail	40
2.26. Rémunération fondée sur des actions.....	40
2.27. Impôts sur les résultats.....	40

3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICES	41
4. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION.....	41
4.1. Prise de contrôle du sous-groupe AddUp	41
5. NOTES EXPLICATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS	41
5.1. Information par secteur opérationnel.....	41
5.2. Chiffre d'affaires.....	43
5.3. Charges de personnel et effectifs.....	43
5.4. Frais de recherche et développement.....	44
5.5. Autres produits et charges opérationnels.....	44
5.6. Dotations aux amortissements incluses dans le résultat opérationnel courant.....	44
5.7. Coûts de restructuration.....	44
5.8. Résultat de cessions et frais d'acquisitions	44
5.9. Résultat financier.....	45
5.10. Impôts courants et différés.....	45
5.11. Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	47
5.12. Écarts d'acquisition.....	47
5.13. Immobilisations incorporelles.....	48
5.14. Immobilisations corporelles	48
5.15. Actifs financiers courants et non courants.....	49
5.16. Stocks et travaux en cours.....	50
5.17. Actifs et passifs de contrats.....	50
5.18. Créances clients	50
5.19. Autres actifs courants.....	51
5.20. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	51
5.21. Tableau des flux de trésorerie	52
5.22. Capitaux propres.....	53
5.23. Provisions courantes et non courantes	53
5.24. Dettes financières courantes et non courantes	57
5.25. Autres passifs courants et non courants.....	59
5.26. Gestion des risques financiers.....	59
5.27. Valeur des actifs et passifs financiers par catégorie.....	62
5.28. Engagements hors bilan	62
5.29. Parties liées.....	62
5.30. Honoraires des commissaires aux comptes.....	63
5.31. Événements postérieurs à la clôture	63
5.32. Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2024.....	64

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Notes	31.12.24	31.12.23
Chiffre d'affaires	5.2	2 280 933	2 394 719
Coût des ventes		(1 811 435)	(1 953 654)
Marge brute		469 498	441 065
Frais commerciaux		(120 077)	(116 279)
Frais administratifs		(197 356)	(187 957)
Frais de recherche et développement	5.4	(34 840)	(29 438)
Participation et intéressement des salariés		(6 610)	(4 838)
Autres produits et charges opérationnels	5.5	7 442	1 322
Amortissements des incorporels liés aux acquisitions	5.6	(3 614)	(7 635)
Résultat opérationnel courant		114 443	96 240
Coûts de restructuration	5.7	171	(267)
Pertes de valeur		(622)	(122)
Résultat de cessions et frais d'acquisition	5.8	(1 691)	(9 074)
Résultat opérationnel		112 301	86 777
Coût de l'endettement financier net	5.9	(26 000)	(23 367)
Autres produits et charges financiers	5.9	3 635	(11 107)
Résultat financier		(22 365)	(34 474)
Résultat avant impôt		89 936	52 303
Produit / (Charge) d'impôt	5.10	(44 739)	(30 349)
Quote-part de résultat des S.M.E.	5.11	(6 652)	(24 175)
Résultat net de l'ensemble consolidé		38 545	(2 221)
Part du Groupe		38 151	(2 646)
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		394	425

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

En milliers d'euros	Notes	31.12.24	31.12.23
Résultat net de l'ensemble consolidé		38 545	(2 221)
Variation des écarts de conversion		13 060	(11 661)
TOTAL Éléments recyclables ultérieurement en résultat		13 060	(11 661)
Gains et pertes actuariels	5.23	854	(3 997)
Impôts différés sur gains et pertes actuariels		(314)	908
Variation de juste valeur des actifs financiers à la JV par autres éléments du résultat global		403	2 765
Impôts différés sur la variation de juste valeur des actifs financiers à la JV par autres éléments du résultat global		(117)	(847)
TOTAL Éléments non recyclables ultérieurement en résultat		826	(1 169)
Résultat global		52 431	(15 050)
Attribuable:			
- Groupe		52 025	(15 497)
- Participations ne donnant pas le contrôle		406	447

BILANS CONSOLIDÉS

ACTIFS

En milliers d'euros	Notes	31.12.24	31.12.23
Écarts d'acquisition	5.12	277 372	265 246
Immobilisations incorporelles	5.13	69 162	44 937
Immobilisations corporelles	5.14	249 274	225 436
Actifs financiers non courants	5.15	19 391	17 639
Impôts différés actifs	5.10	33 689	34 573
Actifs non courants		648 888	587 831
Stocks et travaux en cours	5.16	257 656	243 602
Actifs de contrats	5.17	338 443	390 199
Créances clients	5.18	497 737	470 147
Autres actifs courants	5.19	177 522	160 495
Actifs financiers courants	5.15	194 838	135 940
Actifs d'impôts courants		10 882	6 789
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.20	171 365	211 680
Actifs courants		1 648 443	1 618 852
Total actif		2 297 331	2 206 683

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Notes	31.12.24	31.12.23
Capital social	5.22	102 724	102 724
Primes et réserves consolidées		230 652	235 003
Écarts de conversion		24 974	11 981
Résultat net part du Groupe		38 151	(2 646)
Capitaux propres - Part du Groupe		396 501	347 062
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		2 246	2 218
Capitaux propres		398 747	349 280
Provisions non courantes	5.23	54 633	47 260
Dettes financières non courantes	5.24	181 795	244 552
Autres passifs non courants	5.25	11 636	10 984
Impôts différés passifs	5.10	10 561	8 916
Passifs non courants		258 625	311 712
Provisions courantes	5.23	115 402	99 546
Dettes financières courantes	5.24	217 493	94 295
Passifs de contrats	5.17	523 127	480 930
Fournisseurs et comptes rattachés		553 180	651 681
Dettes d'impôts courants		20 533	19 259
Autres passifs courants	5.25	210 224	199 980
Passifs courants		1 639 959	1 545 691
Total passifs et capitaux propres		2 297 331	2 206 683

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Notes	31.12.24	31.12.23
Trésorerie à l'ouverture		211 052	198 292
Opérations d'exploitation			
Résultat net total des sociétés consolidées		38 545	(2 221)
Élimination de la variation des provisions non courantes		(2 488)	(1 486)
Élimination des amortissements et dépréciations sur immobilisations		55 394	54 489
Élimination des plus ou moins values de cession et frais d'acquisition		2 836	8 518
Élimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence		6 654	24 175
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie		(16 767)	12 002
Élimination de la charge/(produit) d'impôt		44 739	30 349
Élimination du coût de l'endettement financier net		26 000	23 369
Capacité d'autofinancement		154 913	149 195
Variation du BFR liée à l'activité		(40 234)	33 767
Impôts sur les sociétés payés	5.21	(44 712)	(24 101)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		69 967	158 861
Opérations d'investissements			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(55 334)	(46 382)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		337	93
Variation des actifs financiers		(72 415)	(46 250)
Variation de périmètre		15 030	(7 333)
Flux de trésorerie sur opérations d'investissements		(112 382)	(99 872)
Opérations de financement			
Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		(378)	(501)
Variation des dettes financières		25 477	(11 150)
Intérêts financiers nets versés		(30 298)	(21 510)
Intérêts financiers nets reçus		11 449	6 332
Flux de trésorerie sur opérations de financement		6 250	(26 829)
Incidence de la variation des cours de change		(4 926)	(19 399)
Variation de trésorerie		(41 091)	12 761
Trésorerie à la clôture	5.21	169 961	211 052

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital	Primes, réserves et résultat consolidés	Écarts actuariels sur pensions	Écarts de conversion	Juste valeur des actifs financiers	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Capitaux propres au 01.01.2023	102 724	246 488	(9 207)	23 677	316	363 998	2 866	366 864
Résultat net de la période		(2 646)				(2 646)	425	(2 221)
Autres éléments du résultat global			(3 075)	(11 695)	1 919	(12 851)	22	(12 829)
Résultat net et autres éléments du résultat global		(2 646)	(3 075)	(11 695)	1 919	(15 497)	447	(15 050)
Distribution de dividendes							(501)	(501)
Païement en actions		323				323		323
Variations de périmètre et autres mouvements		(1 757)	(3)	(1)		(1 761)	(595)	(2 356)
Capitaux propres au 31.12.2023	102 724	242 408	(12 285)	11 981	2 235	347 063	2 218	349 280

En milliers d'euros	Capital	Primes, réserves et résultat consolidés	Écarts actuariels sur pensions	Écarts de conversion	Juste valeur des actifs financiers	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Capitaux propres au 01.01.2024	102 724	242 408	(12 285)	11 981	2 235	347 063	2 218	349 280
Résultat net de la période		38 151				38 151	394	38 545
Autres éléments du résultat global			516	13 071	287	13 874	12	13 886
Résultat net et autres éléments du résultat global		38 151	516	13 071	287	52 025	406	52 431
Distribution de dividendes							(378)	(378)
Païement en actions		(790)				(790)		(790)
Variations de périmètre et autres mouvements		(1 438)	(285)	(78)	4	(1 797)		(1 797)
Capitaux propres au 31.12.2024	102 724	278 331	(12 054)	24 974	2 526	396 501	2 246	398 747

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Fives (la « Société ») est une société par actions simplifiée de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Le siège social est situé au 3 rue Drouot, 75009 Paris (France).

Les comptes consolidés de la Société comprennent les comptes des sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, par la Société, consolidés par intégration globale, ainsi que les comptes des sociétés dans lesquelles la Société exerce une influence notable (entreprises associées) consolidés par mise en équivalence. L'ensemble économique est désigné comme le « Groupe ».

Les sociétés du Groupe ont pour métier de concevoir et réaliser des équipements de procédés, des lignes de production et des usines clés en main pour les plus grands acteurs industriels, partout dans le monde. La spécificité du Groupe réside dans sa maîtrise de technologies propriétaires et dans son savoir-faire en matière d'ingénierie et de gestion de projets complexes.

Les comptes ont été établis sous la responsabilité du Président qui les a arrêtés le 28 mars 2025. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale qui aura lieu le 10 avril 2025.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après.

2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les comptes consolidés de Fives pour l'exercice clos au 31 décembre 2024 sont préparés conformément aux normes internationales d'information financière telles que publiées par l'IASB et approuvées par l'Union européenne au 31 décembre 2024. Ces normes internationales comprennent les normes IAS (International Accounting Standards), IFRS (International Financial Reporting Standards) et les interprétations (SIC et IFRIC).

Depuis le 1er janvier 2024, les amendements et interprétations entrés en vigueur et lorsqu'ils sont applicables pour le Groupe sont :

- amendements à la norme IAS 1, relatifs au classement courant/non courant des passifs assortis de clauses d'exigibilité anticipée (« covenants ») et aux informations à fournir en annexe les concernant ;
- amendements à la norme IFRS 7 et à IAS 7, relatifs aux informations à fournir en annexe au titre des accords de financement des fournisseurs ;
- amendements à la norme IFRS 16, concernant la comptabilisation des dettes de loyer dans une transaction de cession-bail.

Ces nouvelles normes, amendements et interprétations n'ont pas d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2024.

De plus, le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée, dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2024, des autres normes et

interprétations dont l'application n'est pas encore obligatoire ou qui n'ont pas encore fait l'objet d'une approbation par l'Union européenne :

- IFRS 18 – Présentation et information à fournir dans les états financiers ;
- Amendements à IAS 21 « Absence de convertibilité » ;
- Améliorations à la norme IFRS 9 et à la norme IFRS 7 relatives aux informations à fournir sur le classement et l'évaluation des instruments financiers ;
- Amendements à la norme IFRS 9 et à la norme IFRS 7 relatifs aux informations à fournir sur les contrats dont le sous-jacent est un contrat d'énergie électrique ;
- Améliorations annuelles – Processus annuel d'amélioration des normes IFRS 1, IFRS 7, IFRS 9, IFRS 10 et IAS 7.

Ces évolutions, si applicables pour le Groupe, sont en cours d'analyse.

Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union Européenne peut être consulté sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A02008R1126-20240101>

2.2. BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs financiers (hors créances et dettes commerciales, et autres actifs financiers détenus jusqu'à échéance), comptabilisés à la juste valeur.

2.3. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En application de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », les bilans consolidés sont présentés en distinguant les éléments courants et non courants. En général, les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation et ceux ayant une maturité de moins de douze mois à la date de clôture sont classés en courant, les autres actifs et passifs étant classés en non courant.

2.4. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les Filiales sont les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif. Elles sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le Groupe contrôle une entité lorsqu'il est exposé à des rendements variables de cette entité et qu'il a le pouvoir d'affecter ces rendements par sa capacité à diriger les politiques pertinentes de cette entité. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels exerçables à la date de clôture, y compris par une autre partie, sont pris en considération.

Les entreprises associées désignent les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle exclusif ou conjoint. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20%. Les entreprises associées sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. Les participations dans les entreprises associées sont inscrites au bilan à leur coût historique corrigé de la quote-part de situation nette générée après l'acquisition, diminué des pertes de valeur.

Lorsqu'une Filiale du Groupe vend ou apporte des actifs qui constituent une entreprise à une entreprise associée, le profit ou la perte découlant de cette transaction est comptabilisé en totalité au compte de résultat. Si les actifs apportés ou cédés ne constituent pas une entreprise, le profit ou

la perte découlant de cette transaction est comptabilisé uniquement à concurrence des intérêts des investisseurs non liés dans cette entreprise associée, c'est-à-dire que le profit ou la perte est neutralisé à hauteur de la quote-part détenue par le Groupe dans l'entreprise associée.

Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes individuels clôturés au 31 décembre et mis en accord, le cas échéant, avec les principes comptables retenus par le Groupe. Les incidences de transactions entre les sociétés consolidées sont éliminées.

La liste des Filiales et entreprises associées est présentée en note 5.32.

2.5. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIFS

Lors de l'établissement des états financiers, la direction du Groupe ainsi que l'ensemble du management sont amenés à exercer leur jugement afin d'évaluer ou d'estimer certains éléments des états financiers, ce qui inclut des probabilités concernant la réalisation d'événements futurs.

Ces évaluations ou estimations sont revues à chaque clôture et confrontées aux réalisations et retours d'expérience ainsi qu'à d'autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques, afin de procéder à des ajustements d'hypothèses si nécessaire. Les effets des modifications sont immédiatement comptabilisés.

En fonction de l'évolution des hypothèses considérées ou de conditions économiques différentes de celles existant à la date de clôture, les éléments figurant dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer des estimations actuelles.

Les principales hypothèses relatives à des événements futurs, et autres sources d'incertitudes liées au recours à des estimations à la date de clôture, dont les changements au cours d'un exercice pourraient entraîner un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs, sont présentées ci-après.

Comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge sur les obligations de prestations à l'avancement et provisions sur contrats

Le Groupe comptabilise à l'avancement un certain nombre d'obligations de prestations.

Le chiffre d'affaires et la marge sont ainsi comptabilisés à partir d'une estimation du chiffre d'affaires et des coûts à terminaison qui est sujette à révision au fur et à mesure de l'état d'avancement du contrat.

Si la revue du projet laisse apparaître une marge brute négative à terminaison, la perte relative aux travaux non encore exécutés est immédiatement constatée.

Le montant total des produits et des charges attendus au titre d'un contrat traduit la meilleure estimation par le management des avantages et obligations futurs attendus pour ce contrat.

Estimation des provisions sur litiges

Le Groupe identifie et analyse régulièrement les litiges en cours et, le cas échéant, évalue les provisions sur la base de la meilleure estimation à la date de clôture de la sortie de ressources requise pour éteindre l'obligation.

Ces estimations prennent en considération l'information disponible et l'éventail des résultats possibles.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an et à toute autre occasion dès lors qu'existe un indice de perte de valeur.

Les actifs incorporels et corporels amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des indices mettent en évidence la possibilité que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable.

Dans le cadre des calculs de valeur d'utilité, le management doit procéder à une estimation des flux de trésorerie futurs que l'entité s'attend à obtenir de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie, et retenir un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie futurs.

Impôts différés actifs

Les actifs d'impôt différé au titre des pertes fiscales reportables sont reconnus dans la limite de la somme des deux éléments suivants: (i) le montant net d'impôt différé passif au titre des différences temporaires et (ii) la probabilité de disposer de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. La détermination du montant des impôts différés actifs pouvant être reconnus nécessite que le management fasse des estimations sur le montant et le degré de probabilité des bénéfices imposables futurs.

Avantages au personnel

Le coût des régimes à prestations définies est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles. Ces évaluations reposent sur des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité et d'augmentation des pensions.

L'évaluation des régimes de pensions ne relevant pas des indemnités de fin de carrière en France est réalisée par des prestataires externes.

En raison du caractère long terme de ces plans, l'incertitude liée à ces estimations est significative.

2.6. TRANSACTIONS EN DEVICES ÉTRANGÈRES

Les transactions libellées en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Conformément à la norme IAS 21 «Effet des variations des cours des monnaies étrangères», les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de conversion correspondants sont inscrits en résultat financier.

2.7. CONVERSION DES COMPTES DES SOCIÉTÉS HORS ZONE EURO

Les états financiers du Groupe sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle de la société mère. Toutes les données financières sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. Dans la majorité des cas, la monnaie fonctionnelle correspond à la monnaie locale.

Cependant, dans certaines entités, une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie locale peut être retenue dès lors qu'elle reflète la devise des principales transactions.

Les états financiers des entités étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros de la façon suivante :

- les bilans sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture ;
- les comptes de résultat et les flux de trésorerie sont convertis au cours de change moyen de la période ;
- les écarts résultant de ces conversions sont portés en capitaux propres sur la ligne «Ecart de conversion».

2.8. INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs opérationnels retenus pour présenter l'information sectorielle ont été identifiés sur la base du reporting interne utilisé par le Président afin d'allouer les ressources aux différents secteurs et d'évaluer leurs performances. Il n'y a pas de regroupements de secteurs.

Le Président est le «principal décideur opérationnel» du Groupe au sens d'IFRS 8.

Les méthodes utilisées pour mesurer les indicateurs clés de chaque secteur lors de l'élaboration du reporting interne sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés.

L'information par secteur opérationnel est présentée en note 5.1.

2.9. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ÉCARTS D'ACQUISITION

Conformément à la norme IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, lors de la première consolidation d'une entité sur laquelle le Groupe acquiert un contrôle exclusif :

- les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur à la date de prise de contrôle (à l'exception des actifs ou des passifs d'impôt différé et des actifs ou des passifs liés aux avantages des membres du personnel, qui sont comptabilisés et évalués conformément à IAS 12, Impôts sur le résultat, et à IAS 19, Avantages au personnel, respectivement) ;
- les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) sont évaluées, soit à leur juste valeur (goodwill complet), soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise (goodwill partiel). Cette option est ouverte transaction par transaction.

À la date de première consolidation, l'écart d'acquisition est évalué comme étant la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée ;
- la quote-part dans le solde net, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris évalués à leur juste valeur.

Le cas échéant, l'évaluation à la juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle a pour effet d'augmenter l'écart d'acquisition à hauteur de la part qui leur est attribuable, résultant ainsi en la constatation d'un écart d'acquisition dit «complet».

Le prix d'acquisition et son affectation doivent être finalisés dans un délai maximum de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

En cas d'acquisition avantageuse, à savoir un prix payé inférieur à la quote-part dans la juste valeur de l'ensemble des actifs acquis et passifs repris, l'écart d'acquisition négatif est comptabilisé directement au compte de résultat sur la ligne «autres produits et charges opérationnels».

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Conformément à la norme IAS 36 «Dépréciation d'actifs», ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, et plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur.

Les modalités du test sont décrites en note 2.14.

En outre, les principes suivants s'appliquent aux regroupements d'entreprises :

- à compter de la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ;
- tout ajustement éventuel du prix d'acquisition est comptabilisé à sa juste valeur dès la date d'acquisition, et tout ajustement ultérieur, survenant au-delà du délai d'affectation du prix d'acquisition, est comptabilisé en résultat ;
- les coûts directs liés à l'acquisition sont constatés en charges de la période sur la ligne «résultat de cessions et frais d'acquisitions» du compte de résultat ;
- toute prise ou cession de participation ne modifiant pas le contrôle, réalisée après le regroupement d'entreprises, est considérée comme une transaction portant sur des capitaux propres et est comptabilisée selon IFRS 10 directement en capitaux propres ;
- en cas d'acquisition d'intérêts complémentaires dans une entreprise associée sans qu'il en résulte une prise de contrôle, le Groupe maintient les actifs et les passifs antérieurement acquis à leur valeur dans les comptes consolidés ;
- en cas de prise de contrôle par étape, le coût du regroupement d'entreprises inclut la juste valeur, à la date de prise de contrôle, de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise.

2.10. FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont immobilisés en tant qu'actifs incorporels si et seulement si les conditions suivantes, requises par la norme IAS 38, sont simultanément remplies :

- le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts sont individualisés de façon fiable ;
- la faisabilité technique du produit est démontrée ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles ;
- il existe un marché potentiel pour le produit, ou il sera utilisé en interne ;
- le produit procurera des avantages économiques futurs au Groupe, soit par sa commercialisation, soit par son utilisation en interne.

Le Groupe bénéficie de crédits d'impôt liés à l'effort de recherche de ses Filiales et notamment le crédit d'impôt recherche en France et aux États-Unis. Ces crédits d'impôt, assis sur les dépenses de recherche et développement, sont assimilés à des subventions et inclus, à ce titre, dans le résultat opérationnel courant sur la ligne «Frais de recherche et développement». Ils sont comptabilisés conformément à IAS 20 «Subventions».

2.11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan à leur coût historique.

Les logiciels et droits à licences informatiques sont amortis suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation attendue (généralement de 1 à 10 ans).

Les actifs incorporels (technologies, marques, relations clients et carnet de commandes) acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont enregistrés au bilan à leur juste valeur, déterminée sur la base d'évaluations externes pour les plus significatifs et internes pour les autres. Ces évaluations sont réalisées selon les méthodes généralement admises, fondées sur les revenus futurs. Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, en tenant compte le cas échéant de la durée de leur protection par des dispositions légales ou réglementaires. Leurs durées d'utilité sont en général comprises entre 5 et 10 ans.

Les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises sont présentées sur la ligne «amortissements des incorporels liés aux acquisitions» du compte de résultat consolidé.

2.12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Un plan d'amortissement est déterminé pour chaque actif amortissable, selon le rythme de consommation des avantages économiques attendus, en fonction de son utilisation probable. Dans le cas des bâtiments et de certains gros équipements, lorsque plusieurs éléments significatifs constitutifs de ces actifs procurent des avantages économiques à l'entreprise selon un rythme différent, chaque élément identifié est alors comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu. Le principal mode d'amortissement retenu est linéaire.

Les durées d'utilité sont en général les suivantes :

- structure principale des bâtiments (gros œuvre), selon le type de construction : 30 à 50 ans ;
- façades, étanchéité et second œuvre : 20 à 30 ans ;
- installations générales et techniques : 15 à 20 ans ;
- agencements : 10 à 15 ans ;
- gros équipements industriels selon le type de machines : 10 à 25 ans ;
- autres composants et petits équipements industriels, matériels et outillages : 5 à 15 ans.

2.13. CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location d'actifs corporels de plus de 12 mois sont présentés à l'actif du bilan en immobilisations corporelles («droits d'utilisation») : un droit d'utilisation est comptabilisé à l'actif au titre des contrats de location. Le montant initial de ce droit correspond au passif locatif, augmenté des coûts directs initiaux ainsi que des coûts de remise en état non dépendants de l'utilisation. Le passif locatif est égal à la somme des loyers actualisés au taux intrinsèque du contrat de location s'il est connu, ou au taux marginal d'endettement de la société preneuse.

Par ailleurs, le passif locatif peut être réestimé dans les situations suivantes :

- révision de la durée de location ;
- modification liée à l'évaluation du caractère raisonnablement certain (ou non) de l'exercice d'une option ;
- révision des taux ou indices sur lesquels sont basés les loyers lorsque l'ajustement des loyers a lieu.

La charge d'intérêt de la période est comptabilisée en «coût de l'endettement financier net».

Les droits d'utilisation sont amortis linéairement sur la durée d'engagement minimal du contrat, en prenant en compte les options d'acquisition, de renouvellement ou de résiliation qui paraissent quasi-certaines au regard des caractéristiques du bien et des conditions de marché.

2.14. PERTES DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION, IMMOBILISATIONS INCORPORELLES OU CORPORELLES

Les valeurs comptables des actifs non courants (hors actifs financiers) sont revues afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur au travers d'un test de dépréciation :

- pour les actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée et les écarts d'acquisition : à chaque clôture, ou plus fréquemment en cas d'apparition d'indices de perte de valeur ;
- pour tous les autres actifs : dès l'apparition d'indices de pertes de valeur.

Les indices de pertes de valeur susceptibles de déclencher un test de dépréciation sont des indices externes (valeur de marché, changements importants dans l'environnement de l'entreprise).

Les UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie. La valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT est fondée sur la valeur d'utilité.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation au niveau des regroupements d'UGT que représente chaque secteur opérationnel.

La valeur d'utilité retenue par le Groupe correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation. Elle est appréciée par les flux de trésorerie futurs actualisés des regroupements d'UGT.

Ces flux sont déterminés selon les principes suivants, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par le management :

- les flux de trésorerie (avant impôt) sont issus du business plan ;
- le taux d'actualisation est déterminé en utilisant des paramètres basés sur des sources d'information externes ;
- la valeur terminale est calculée par la somme à l'infini de flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuel. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lequel opère le Groupe, ainsi qu'avec sa position concurrentielle sur ces marchés.

Les hypothèses retenues sont détaillées en note 5.12.

Les pertes de valeur relatives aux écarts d'acquisition sont irréversibles. En cas de perte de valeur, celle-ci est inscrite sur la ligne «Pertes de valeur» du compte de résultat.

2.15. ACTIFS FINANCIERS (HORS INSTRUMENTS DÉRIVÉS)

Évaluation initiale

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés à l’origine à leur juste valeur, en général égale au coût d’acquisition.

Classification et évaluation lors des arrêts comptables

Les actifs financiers (hors instruments dérivés de couverture) sont classés dans l’une des catégories ci-après en vue de leur évaluation au bilan :

Catégories	Évaluation	Comptabilisation des variations de valeur
Prêts et créances	Coût amorti	N/A
Actifs financiers détenus jusqu’à l’échéance	Coût amorti	N/A
Actifs financiers de transaction	Juste valeur	Résultat
Autres actifs financiers	Juste valeur	Capitaux propres (ou résultat)

Prêts et créances, actifs financiers détenus jusqu’à l’échéance

Ils sont évalués et comptabilisés, à la date de transaction, au coût amorti diminué d’une éventuelle dépréciation. Ils incluent notamment les créances rattachées à des participations, les prêts au titre de l’effort de construction et les cautions et dépôts de garantie donnés.

Actifs financiers de transaction

Cette catégorie d’actifs comprend :

- des actifs détenus à des fins de transaction, c’est-à-dire acquis par l’entreprise dans l’objectif de réaliser un profit à court terme ;
- les instruments dérivés non expressément désignés comme des instruments de couverture.

Les valeurs mobilières de placement (SICAV, FCP…) sont évaluées à leur juste valeur à la clôture sur la base du dernier cours de bourse ou de la dernière valeur liquidative connue. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat financier.

Autres actifs financiers

Les titres de participation qui ne sont pas détenus à des fins de transaction font l’objet d’une évaluation à la juste valeur avec option irrévocable pour la juste valeur par capitaux propres (sans recyclage en résultat en cas de cession) ou à la juste valeur par résultat.

La juste valeur est le cours de bourse lorsqu’il est disponible. En l’absence de cours de bourse, le Groupe détermine la juste valeur en recourant à des techniques de valorisation. Parmi celles-ci, le Groupe se réfère à des transactions de gré à gré, à l’analyse de flux de trésorerie actualisés ou à l’actif net réévalué.

2.16. PASSIFS FINANCIERS (HORS INSTRUMENTS DÉRIVÉS)

Dettes financières

Lors de l’inscription initiale au passif, la dette financière est comptabilisée à la juste valeur, qui peut être inférieure à la valeur nominale :

- la juste valeur de la dette financière correspond à son prix d’émission diminué de son coût d’émission ;
- lorsque le taux pratiqué est bonifié par rapport au taux du marché, dans le cas notamment de financements consentis par des organismes publics à des conditions préférentielles, l’avantage économique qui en résulte est considéré, selon IAS 20, comme une subvention, enregistrée en diminution de la valeur nominale de la dette financière. Cette subvention est étalée sur la période concernée en diminution des charges financées, ou en Autres produits et charges opérationnelles si elle n’est pas adossée à des dépenses spécifiques.

Par la suite, la différence entre la valeur initiale de la dette et sa valeur de remboursement est amortie sur une base actuarielle selon la méthode du coût amorti au taux d’intérêt effectif. Le taux d’intérêt effectif est le taux qui permet d’égaliser la trésorerie reçue avec l’ensemble des flux de trésorerie engendrés par le service de la dette.

Instruments composés

L’évaluation des composantes dettes ou capitaux propres est réalisée sur la base d’analyses des caractéristiques intrinsèques de chacun des instruments émis.

Lorsque l’analyse conduit à distinguer dette et capitaux propres, la composante « passif » est initialement comptabilisée à la juste valeur qu’aurait un passif analogue non assorti d’une option de conversion ou de remboursement en actions. La composante « capitaux propres » initialement comptabilisée correspond à la différence entre la juste valeur de l’instrument financier composé dans sa globalité et la juste valeur de la composante « passif ». Les coûts de transaction directement attribuables sont affectés aux composantes « passif » et « capitaux propres » au prorata de leur valeur comptable initiale.

Après sa comptabilisation initiale, la composante « passif » de l’instrument composé est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d’intérêt effectif. La composante « capitaux propres » de l’instrument financier composé n’est pas réévaluée après sa comptabilisation initiale.

Clauses de complément de prix

Les dettes de complément de prix sur achat de participations sont évaluées à la juste valeur à la date d’acquisition. La valeur initiale est réévaluée par le résultat à chaque arrêté. La variation de juste valeur est inscrite en résultat opérationnel ou en résultat financier selon qu’elle est causée par un élément opérationnel ou par le passage du temps. Les dettes de complément de prix sont inscrites sur la ligne « autres passifs non courants » et « autres passifs courants » du bilan.

Engagements d’achat de participations ne donnant pas le contrôle

Les engagements d’achat de participations ne donnant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur. La variation de valeur de ces engagements est comptabilisée directement dans les capitaux propres. Les engagements d’achat de participations ne donnant pas le contrôle sont inscrits sur la ligne « autres passifs non courants » et « autres passifs courants » du bilan.

2.17. INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Pour couvrir son exposition aux risques de marché, le Groupe utilise des instruments dérivés.

Le risque de change est couvert par des achats et ventes à terme de devises et, pour les Filiales françaises le cas échéant, par la souscription de polices auprès de Bpifrance Assurance Change.

Le risque de taux peut être couvert, le cas échéant, par des swaps emprunteurs taux variable/payeurs taux fixe, transformant de la dette à taux variable en dette à taux fixe.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur. Cette juste valeur est fournie par les établissements financiers, contreparties aux transactions pour les dérivés de taux ou calculée à l'aide de méthodes standards de valorisation intégrant les conditions de marché à la date de clôture pour les dérivés de change. La variation de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistrée au compte de résultat à l'exception de la part efficace des dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie qui est comptabilisée dans les capitaux propres.

Instruments dérivés qualifiés de couverture

Les critères retenus par le Groupe pour la qualification d'un instrument dérivé comme une opération de couverture sont ceux prévus par la norme IFRS 9 :

- la relation de couverture doit être clairement désignée et documentée à la date de la mise en place de l'instrument de couverture ;
- l'efficacité de la relation de couverture doit être démontrée dès son origine et à chaque arrêté de façon prospective.

La majorité des dérivés utilisés par Fives sont qualifiés d'instruments de couverture.

Couverture de juste valeur

Il s'agit d'une couverture des variations de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé au bilan ou d'un engagement ferme d'acheter ou de vendre un actif. Les variations de juste valeur de l'élément couvert attribuables à la composante couverte sont enregistrées en résultat et compensées par les variations symétriques de juste valeur de l'instrument de couverture. La part inefficace de la couverture est comptabilisée en résultat opérationnel ou en résultat financier selon la nature de l'élément couvert ; l'effet du report/déport est quant à lui toujours comptabilisé en résultat financier.

La méthode de couverture de juste valeur est utilisée pour la comptabilisation des opérations de couverture de change.

Couverture de flux de trésorerie

Il s'agit d'une couverture de transactions futures hautement probables (flux budgétés) mais non encore facturées. Dans la mesure où elles remplissent les conditions pour l'application de la comptabilité spécifique de couverture de flux de trésorerie, les variations de flux de trésorerie générées par l'élément couvert sont compensées par les variations de valeur de l'instrument de couverture.

Les variations cumulées de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique des capitaux propres pour leur partie efficace et en résultat pour la partie inefficace (correspondant à l'excédent de variations de juste valeur de l'instrument de couverture par rapport aux variations de

juste valeur de l'élément couvert). Lorsque les flux de trésorerie couverts se matérialisent, les montants jusqu'alors enregistrés en capitaux propres sont repris au compte de résultat symétriquement aux flux de l'élément couvert.

La méthode de couverture des flux de trésorerie est utilisée pour la comptabilisation des opérations de couverture de taux.

Instruments dérivés non qualifiés de couverture

Les variations de juste valeur des dérivés qui ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture sont enregistrées dans le résultat financier de l'exercice.

Il s'agit notamment des instruments financiers dérivés correspondant à des couvertures économiques mais qui n'ont pas été, ou ne sont plus, documentés dans des relations de couverture comptable.

2.18. CARNET DE COMMANDES

Le Groupe détaille les « obligations de prestation restant à remplir » au titre des contrats entrés en vigueur sous le terme de « carnet de commandes ». Aucune exemption n'a été prise pour les contrats de faible durée.

Un contrat est « mis en vigueur » (est ajouté au carnet de commandes) dès lors que les termes du contrat (objet, montant, délais) sont connus et qu'il est exécutoire pour les deux parties. Le montant mis en carnet est le montant de la contrepartie attendue après éliminations des contreparties variables qui ne sont pas raisonnablement certaines.

Au 31 décembre 2024, la durée résiduelle d'écoulement du carnet de commandes du Groupe est majoritairement de moins de 15 mois.

2.19. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Groupe détermine pour chaque contrat, les obligations de prestation qu'il contient. Un contrat présente plusieurs obligations de prestation si ces obligations sont séparables (pourraient être achetées séparément) et distinctes dans le contexte du contrat (dans le contexte du Groupe : faisant l'objet de réceptions distinctes).

Pour chaque obligation de prestation, le revenu est reconnu à l'avancement par les coûts si un des trois critères suivants est respecté :

- le client bénéficie des avantages au fur et à mesure de la prestation (maintenance par exemple) ;
- le client possède et contrôle le bien sur lequel la prestation est effectuée (cas de la rénovation de machines) ;
- il n'existe pas d'usage alternatif au bien ou au service produit à son utilisation par le client et le client a une obligation de payer la prestation réalisée à tout moment (contrat de réalisation d'équipement spécifique).

Dans chacun de ces trois cas, le transfert de contrôle se fait tout au long de la réalisation de la prestation.

Si aucun des critères n'est respecté, alors le client n'obtiendra le contrôle qu'à un moment précis, généralement au terme de la prestation.

Les principaux types d'obligation de prestation au sein du groupe sont les suivants :

- réalisation d'ensemble ou de sous-ensemble de production clés en main : reconnaissance du revenu à l'avancement ;

- production d'équipements clés: reconnaissance du revenu à l'avancement ou à l'achèvement selon l'usage alternatif et les conditions contractuelles ;
- services à l'industrie: pièces de rechange, maintenance, formation, rénovation et déménagement de machines. La reconnaissance du revenu dégagé par ces services est à l'avancement ou à l'achèvement.

Le Groupe reconnaît une majorité de son chiffre d'affaires à l'avancement, notamment en raison du degré important de personnalisation de ses solutions. La distinction des obligations de prestation ainsi que la détermination de leur prix de vente ne représentent pas en général une zone de jugement significative.

Modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires et comptabilisation des coûts

- Pour les obligations de prestation à l'achèvement, le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires au moment du transfert de contrôle. S'agissant d'équipements de production standards, le transfert de contrôle se fait généralement au moment du transfert des risques et avantages.
- Pour les obligations de prestation à l'avancement, le Groupe calcule cet avancement en pourcentage comme le rapport des coûts engagés sur les coûts totaux estimés (à terminaison) du projet. Ceux-ci sont réestimés à chaque clôture comptable. Le stade de 100% d'avancement est atteint lors de la réception provisoire (ou événement équivalent) pour les contrats correspondant à la réalisation de systèmes intégrés comportant une obligation de résultat global. Les dépenses qui restent, le cas échéant, à encourir pour obtenir la levée des réserves font l'objet d'une provision pour charges. Les coûts prévisionnels de garantie font, quant à eux, l'objet d'une provision pour risques.

Les pénalités de retard ou de performance sont comptabilisées en diminution du chiffre d'affaires.

Les pertes à terminaison sont constatées pour leur totalité dès lors qu'elles sont probables.

2.20. ACTIFS ET PASSIFS DE CONTRATS

Pour chaque contrat à l'avancement, le Groupe détermine le montant cumulé des coûts encourus à chaque clôture, majoré des marges constatées et diminué du montant des facturations intermédiaires ainsi que des éventuelles pertes à terminaison constatées.

Si ce montant est positif, il est inscrit à l'actif sous la rubrique «actifs de contrats». S'il est négatif, il est inscrit au passif sous la rubrique «passifs de contrat».

Pour les contrats à l'achèvement en cours d'exécution, l'ensemble des avances et acomptes facturés est inscrit au passif sous la rubrique «passifs de contrats».

Lorsque les coûts totaux estimés du projet dépassent le prix de vente attendu, une perte à terminaison est comptabilisée d'abord en diminution des actifs de contrat puis en provision.

2.21. STOCKS ET TRAVAUX EN COURS (HORS ACTIFS ET PASSIFS DE CONTRAT)

Les stocks et travaux en cours (hors actifs et passifs de contrat) sont évalués à leur coût d'acquisition, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, ou de production.

Ils sont, le cas échéant, dépréciés afin de les ramener à leur valeur nette probable de réalisation.

2.22. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des liquidités immédiatement disponibles et des placements court terme. Ils comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à terme, à capital garanti à tout moment, et soumis à un risque négligeable de changement de valeur, ainsi que des OPCVM monétaires.

2.23. PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 «Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels», une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, pour le Groupe, une obligation actuelle, juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources pouvant être estimée de manière fiable, sans contrepartie attendue. Le montant figurant en provision correspond à la meilleure estimation qu'il est probable que le Groupe doive supporter pour éteindre son obligation.

Les obligations liées aux contrats en cours d'exécution sont prises en compte dans l'évaluation de la marge à terminaison et figurent par conséquent dans les rubriques «Actifs de contrats» ou «Passifs de contrats».

À la date d'achèvement du contrat, ces obligations sont comptabilisées au passif en tant qu'éléments distincts, sur la ligne «Provisions courantes».

Les obligations résultant de transactions autres que les contrats sont directement comptabilisées dans les provisions dès qu'elles répondent aux critères précités.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont évaluées à leur valeur actuelle.

Les litiges connus dans lesquels des sociétés du Groupe pourraient être impliquées ont fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et, après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques connus.

Les provisions sont détaillées en note 5.23.

2.24. ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITES

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, le Groupe provisionne les différents avantages conditionnés par l'accumulation d'années de services au sein du Groupe.

Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service au titre de laquelle un avantage est constitué donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs le cas échéant ;
- les écarts actuariels nets des effets d'impôts différés sont reconnus immédiatement par contrepartie des capitaux propres, dans les autres éléments de l'état du résultat global, conformément à IAS 19 Avantages au personnel.

La charge de l'exercice, correspondant au coût des services rendus et des services passés (lorsqu'une modification de régime intervient), ainsi qu'au résultat lié aux réductions ou liquidations de régimes de retraite, est comptabilisée en résultat opérationnel.

L'effet lié à la désactualisation de l'engagement, net du rendement attendu des actifs des plans concernés, est porté en résultat financier.

2.25. PROVISION POUR MÉDAILLES DU TRAVAIL

La provision concernant les primes versées à l'occasion de la remise de médailles du travail est calculée en retenant pour référence la norme IAS 19, en intégrant l'ensemble des échelons des médailles. Son évaluation est effectuée, pour les salariés présents à la date de clôture, sur la base d'hypothèses actuarielles, tenant compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie et du taux de rotation du personnel. L'effet de la variation des hypothèses actuarielles est comptabilisé en résultat de la période.

2.26. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Certains salariés du groupe bénéficient d'éléments de rémunération fondés sur des actions. Pour chaque élément, le Groupe détermine si cette rémunération est appelée à se régler par des instruments de capitaux propres ou par de la trésorerie.

Dans le premier cas, les services sont comptabilisés en charges de personnel (dans la ligne « Autres produits et charges opérationnels ») en contrepartie des réserves consolidées au fur et à mesure de la période d'acquisition des instruments de capitaux propres, pour un montant égal à la juste valeur des éléments de capitaux propres en date d'attribution. Les éléments non acquis ne sont pas comptabilisés.

Dans le second cas, les services sont comptabilisés en charges de personnel (dans la ligne « Autres produits et charges opérationnels ») au fur et à mesure de la période d'acquisition pour un montant égal à la juste valeur des instruments financiers en date de clôture, en contrepartie d'un passif (présenté en « dettes diverses » en « autres passifs non courants »). Les instruments financiers non acquis ne sont pas comptabilisés.

Les impacts chiffrés pour l'exercice 2024 sont détaillés en note 5.5.

2.27. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Les impôts sur les résultats comprennent la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé, calculés conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où ces résultats sont taxables.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat, ou en capitaux propres si ces impôts concernent des éléments enregistrés directement en capitaux propres. Les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est adopté ou quasi adopté, suivant le mode de comptabilisation initial des impôts différés correspondants.

La charge (le produit) d'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du résultat imposable de la période, déterminé en utilisant les taux d'impôt adoptés à la date de clôture.

Traitement de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) et de l'IRAP

Le Groupe considère que la valeur ajoutée, base de calcul de la CVAE pour les entreprises françaises et de l'IRAP pour les entreprises italiennes, est un agrégat intermédiaire de résultat net. Il comptabilise donc la CVAE et l'IRAP comme un impôt sur les résultats.

Traitement des différents crédits d'impôt liés à la recherche et à la propriété intellectuelle

Le Groupe analyse chaque dispositif pour déterminer s'il s'assimile à une subvention, comptabilisée selon IAS 20 dans le résultat opérationnel courant, ou à une moindre taxation des profits rattachables à la propriété intellectuelle, alors comptabilisée en impôts selon IAS 12.

Imposition différée

L'impôt différé résulte, d'une part, des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales et, d'autre part, des déficits reportables. Cependant, aucun impôt différé n'est constaté au titre des différences temporelles générées par :

- un écart d'acquisition non déductible fiscalement ;
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale) à la date de transaction ;
- des participations dans des Filiales, coentreprises et entreprises associées dès lors que le Groupe contrôle la date à laquelle les différences temporelles s'inverseront et qu'il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où les prévisions de résultat à moyen terme confèrent à la société concernée une assurance raisonnable de récupération. La comptabilisation est également faite à concurrence des passifs d'impôts différés. Le Groupe veille à assurer l'homogénéité entre les prévisions utilisées dans le cadre de cet exercice et celles retenues pour les tests de dépréciation.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôts différés relèvent d'impôts levés par la même autorité de taxation.

3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'activité du Groupe s'est stabilisée en 2024 avec un chiffre d'affaires de 2 281 M€, toujours solidement ancrée sur des tendances de fond favorablement orientées, décarbonation, automation, digitalisation, couplées aux enjeux de régionalisation et de relocalisation. L'EBITDA poursuit sa progression avec un niveau record de 168,4 M€, soit 7,4% du chiffre d'affaires.

Les enregistrements de commandes de l'exercice 2024 de 2101M€ permettent le maintien d'un carnet de commandes robuste de 2269M€.

4. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2024 figure en note 5.32.

4.1. PRISE DE CONTRÔLE DU SOUS-GROUPE AddUp

Le 10 octobre 2024, le groupe Fives a pris le contrôle à 100% d'AddUp, joint-venture spécialisée dans la technologie de « fabrication additive métallique » (communément appelée impression 3D Métal), qui était jusqu'à cette date contrôlée conjointement avec Michelin et consolidée par mise en équivalence.

Cette prise de contrôle est consécutive à la décision stratégique d'AddUp d'engager un projet de redimensionnement visant à arrêter l'activité de production de pièces 3D de série, largement déficitaire, pour se recentrer sur le développement, la fabrication, la commercialisation de machines et les services associés.

AddUp rejoint ainsi la Division High Precision Machines, avec laquelle elle présente des synergies commerciales (clients communs dans l'aéronautique, la défense et l'industrie générale), géographiques (bénéfice de l'empreinte de cette Division sur le territoire américain, premier marché pour les technologies d'impression 3D Métal), et de coûts (mutualisation de compétences opérationnelles et support).

Mise en équivalence jusqu'à la fin du troisième trimestre 2024, AddUp est depuis consolidée par intégration globale. Sa contribution à l'EBITDA 2024 du Groupe est un produit de 4,8M€, reflétant la constatation d'un écart d'acquisition provisoire négatif (« badwill ») supérieur à la perte opérationnelle du quatrième trimestre, Michelin ayant contribué au financement des coûts de réorganisation et de transition vers le modèle opérationnel cible.

À l'exception de la ligne « Autres produits et charges opérationnels » sur laquelle est comptabilisé le badwill (cf. note 5.5), les impacts de la consolidation d'AddUp par intégration globale sur les lignes d'exploitation du compte de résultat ne sont pas matériels.

5. NOTES EXPLICATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS (EN MILLIERS D'EUROS)

5.1. INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Les secteurs opérationnels du Groupe sont les suivants:

Smart Automation Solutions: la Division « *Smart automation solutions for e-commerce, courier, distribution and manufacturing* » conçoit, réalise et installe des solutions de tri haute cadence, de manutention et de robotisation à forte valeur ajoutée, à destination des secteurs de l'e-commerce, des biens de consommation et de la distribution. Elle propose également des solutions d'automatisation des flux dans l'industrie générale.

High Precision Machines: la Division « *High precision machines for advanced manufacturing* » est spécialisée dans la réalisation de machines-outils haute précision à destination des secteurs de l'automobile, de l'aéronautique et de l'industrie générale.

Process Technologies: spécialisée dans le développement des procédés industriels, la Division « *High performance and sustainable technologies for process industries* » conçoit, réalise et installe des équipements ou des lignes de production complètes à destination des secteurs de l'aluminium, du ciment, de l'acier, du verre et de l'énergie.

Autres: cet ensemble regroupe, pour des raisons de présentation, les activités de Fives dans les domaines de la maintenance industrielle, de la tuyauterie nucléaire et de la digitalisation industrielle, principalement en France, ainsi que les activités de holdings.

Information par secteur opérationnel

	31.12.24	31.12.23
Smart Automation Solutions	584 263	817 622
High Precision Machines	336 275	338 251
Process Technologies	1 008 531	1 128 845
Autres	171 483	221 982
Total enregistrements de commandes	2 100 552	2 506 700
Smart Automation Solutions	748 111	820 039
High Precision Machines	299 112	272 343
Process Technologies	1 021 291	1 125 044
Autres	200 246	195 965
Total carnet de commandes	2 268 760	2 413 391
Smart Automation Solutions	658 996	752 733
High Precision Machines	321 916	327 626
Process Technologies	1 132 684	1 129 051
Autres	167 337	185 309
Total chiffre d'affaires	2 280 933	2 394 719
Smart Automation Solutions	21 712	13 499
High Precision Machines	1 896	(248)
Process Technologies	91 606	84 349
Autres	(771)	(1 358)
Total résultat opérationnel courant	114 443	96 242
Smart Automation Solutions	36 306	26 971
High Precision Machines	18 188	12 009
Process Technologies	112 316	104 150
Autres	1 616	7 600
EBITDA (*)	168 426	150 730

*l'EBITDA est défini comme le résultat opérationnel courant avant dotations aux amortissements (voir note 5.6) et rémunérations fondées sur des actions dont le dénouement est prévu en instrument de capitaux propres (voir note 5.5)

La répartition des actifs par secteur opérationnel se présente ainsi:

31.12.24	Smart Automation Solutions	High Precision Machines	Process Technologies	Autres	Total
Écart d'acquisition	31 040	112 420	128 540	5 372	277 372
Immobilisations corporelles et incorporelles	79 213	74 230	110 975	54 019	318 437
Total actifs sectoriels	110 253	186 650	239 515	59 391	595 809
Autres actifs					1 701 522
Total actif					2 297 331

31.12.23	Smart Automation Solutions	High Precision Machines	Process Technologies	Autres	Total
Écart d'acquisition	30 736	105 939	123 199	5 372	265 246
Immobilisations corporelles et incorporelles	60 086	60 324	100 543	49 420	270 373
Total actifs sectoriels	90 822	166 263	223 742	54 792	535 619
Autres actifs					1 671 064
Total actif					2 206 683

5.2. CHIFFRE D’AFFAIRES

Le chiffre d'affaires se ventile comme suit:

	31.12.24	31.12.23
Chiffre d'affaires reconnu à l'avancement	1 858 219	1 966 654
Chiffre d'affaires reconnu à l'achèvement	422 715	428 065
Total	2 280 933	2 394 719

Chiffre d'affaires par zone de destination

	31.12.24	31.12.23
Europe	697 884	730 690
Afrique et Moyen-Orient	256 366	288 875
Amérique	902 814	915 690
Asie et Océanie	423 869	459 465
Total	2 280 933	2 394 719

Chiffre d'affaires par zone d'origine

	31.12.24	31.12.23
Europe	1 198 048	1 183 406
Afrique et Moyen-Orient	74 893	96 319
Amérique	751 559	817 217
Asie et Océanie	256 433	297 777
Total	2 280 933	2 394 719

Information relative aux principaux clients

Sur la base du chiffre d'affaires cumulé des deux derniers exercices, aucun client du Groupe n'a représenté plus de 5%.

5.3. CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

Charges de personnel

	31.12.24	31.12.23
Charges de personnel	719 738	682 383
Effectif total à fin de période	9 261	8 914

Effectifs en fin de période par type de contrat

Par type de contrat	31.12.24	31.12.23
CDI	8 723	8 257
CDD	172	327
Contrats en alternance	366	330
Total	9 261	8 914

5.4. FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

	31.12.24	31.12.23
Frais de recherche et développement bruts	(43 080)	(36 032)
Crédits d'impôt recherche et subventions reçues	8 240	6 594
Total	(34 840)	(29 438)

5.5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

	31.12.24	31.12.23
Rémunération fondée sur des actions		
- dénouement prévu en actions	790	(319)
- dénouement prévu en trésorerie	(65)	(449)
Autres	6 717	2 090
Total	7 442	1 322

La ligne «Autres» comprend principalement le montant de l'écart d'acquisition négatif constaté dans le cadre de la prise de contrôle à 100 % de la société AddUp (cf. note 4.1).

Les salariés du Groupe bénéficient depuis 2018 d'un plan de rémunération à long terme fondé sur les actions de l'entité parente du Groupe. Ce plan est composé d'actions gratuites et de performance pour les salariés français et d'un plan «miroir» pour les salariés étrangers.

5.6. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS INCLUSES DANS LE RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

Le résultat opérationnel courant inclut les dotations aux amortissements d'immobilisations suivantes:

	31.12.24	31.12.23
Inclus dans le coût des ventes	(15 552)	(14 717)
Inclus dans les frais généraux et les autres éléments opérationnels	(35 607)	(31 819)
Amortissements des incorporels liés aux acquisitions	(3 614)	(7 635)
Total	(54 773)	(54 171)

En application de la norme IFRS 16, les dotations d'amortissement des droits d'utilisation au titre des contrats de location s'élèvent à 19,5 M€ au 31 décembre 2024. Elles sont incluses dans les frais généraux.

5.7. COÛTS DE RESTRUCTURATION

Ce poste comprend les coûts encourus au titre de mesures d'économies et de restructuration du Groupe.

5.8. RÉSULTATS DE CESSIONS ET FRAIS D'ACQUISITIONS

	31.12.24	31.12.23
Résultat de cessions	(791)	(8 244)
Frais d'acquisitions	(900)	(829)
Total	(1 691)	(9 074)

En 2023, la charge comptabilisée en résultat de cessions était relative à la comptabilisation à la juste valeur de la participation dans la joint-venture AddUp.

5.9. RÉSULTAT FINANCIER

Coût de l'endettement financier net

	31.12.24	31.12.23
Charges financières:		
- sur emprunts obligataires	(5 772)	(2 509)
- sur dettes bancaires brutes	(23 336)	(22 498)
- sur passifs locatifs	(4 294)	(3 578)
Autres charges d'intérêt	(2 521)	(1 826)
Étalement des frais d'émission	(885)	(490)
Charges d'intérêts et charges assimilées	(36 808)	(30 901)
Produits d'intérêts et produits assimilés	10 808	7 534
Total	(26 000)	(23 367)

Les charges financières sur les emprunts obligataires sont relatives aux Obligations Relance de 2023.

La ligne « charges financières sur passifs locatifs » concerne l'ensemble des contrats de locations retraités selon IFRS 16.

Autres produits et charges financiers

	31.12.24	31.12.23
Revenus des participations	3 623	296
Résultat de change	1 508	(9 038)
- Profits (pertes) de change	5 560	(2 879)
- Effet de terme des instruments dérivés de couverture de change et swap points	(4 052)	(6 159)
Charges financières sur retraitements et avantages assimilés	(1 505)	(1 423)
Dotation nette aux provisions financières	65	(500)
Autres éléments financiers	(56)	(443)
Total	3 635	(11 107)

Le résultat financier du Groupe intègre un gain de change latent de 5,7M€, lié aux prêts intragroupes entre Fives et ses Filiales, et une perte de change réalisé de (0,1)M€.

Les montants de ces prêts sont détaillés en note 5.26 au paragraphe « Risque de change ».

5.10. IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

Analyse de la charge d'impôt

	31.12.24	31.12.23
CVAE et IRAP	(2 640)	(2 244)
Impôt exigible	(39 657)	(32 765)
Sous-total impôt exigible	(42 297)	(35 009)
Impôt différé	(2 442)	4 659
Total	(44 739)	(30 349)

Taux effectif d'impôt

	31.12.24	31.12.23
Résultat avant impôt	89 936	52 303
Taux d'impôt de la maison mère	25,00%	25,00%
Charge (produit) d'impôt théorique	(22 484)	(13 076)
Incidence:		
- de la CVAE et de l'IRAP	(2 640)	(2 244)
- des différences de taux	3 382	2 425
- variation des impôts différés actifs non reconnus et pertes non activées	(14 731)	(9 261)
- des différences permanentes et autres éléments	(8 267)	(8 194)
(Charge)/produit d'impôt constaté	(44 739)	(30 349)

Groupes d'intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Fives et ses Filiales font partie du périmètre d'intégration fiscale formé par Nova Orsay (antérieurement Fives Orsay) et comprenant l'ensemble des Filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95%. L'économie d'impôt résultant de la compensation des résultats fiscaux entre Filiales bénéficiaires et Filiales déficitaires pour le calcul de l'impôt intégré est constatée dans les comptes de Nova Orsay.

Le Groupe déclare ses résultats au sein d'intégrations fiscales aux États-Unis et en Italie ; l'effet pratique est de considérer l'ensemble des entités membre d'une intégration comme une seule entité fiscale. Le Groupe utilise également le mécanisme du «group relief» en Grande-Bretagne qui permet la compensation des gains et pertes entre entités faisant partie d'un même groupe durant un exercice fiscal.

Impôts différés

Les modalités de compensation sont détaillées en note 2.27.

Les actifs d'impôts différés sont reconnus lorsque leurs perspectives d'utilisation présentent une probabilité de recouvrement suffisante.

Le montant net des actifs et passifs d'impôts différés se décompose comme suit :

	31.12.23						31.12.24	
	Impôts différés actif	Impôts différés passif	Var. constatée en résultat	Var. constatée en situation nette	Périmètre	Écarts de conv. et autres	Impôts différés actif	Impôts différés passif
Provisions pour engagements de retraite	10 052		(44)	(343)	122	212	9 999	
Déficits fiscaux reportables	25 150		14 100		418	1 800	41 468	
Réévaluations ⁽¹⁾	7 984	(29 938)	(2 514)	(145)	(7)	(3 229)	3 850	(31 700)
Autres différences temporaires	42 336	(6 283)	(12 657)	39	(658)	1 156	30 859	(6 926)
Impôts différés actif (passif) bruts	85 522	(36 221)	(1 116)	(448)	(125)	(61)	86 176	(38 626)
Limitation des impôts différés actifs	(23 644)		(1 326)			548	(24 422)	
Compensation	(27 305)	27 305					(28 066)	28 066
Impôts différés actifs reconnus	34 573	(8 916)	(2 442)	(448)	(125)	488	33 689	(10 559)
Impôts différés nets	25 657						23 128	

⁽¹⁾ Principalement relatif à l'amortissement fiscal des écarts d'acquisition aux États-Unis

5.11. QUOTE-PART DE RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Jusqu'à la date de prise de contrôle à 100 % d'AddUp début octobre 2024, sa contribution au résultat net 2024 du Groupe est, une perte, présentée sur la ligne «Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence».

5.12. ÉCARTS D'ACQUISITION

	31.12.23 Net	Variation de périmètre	Transfert	Perte de valeur	Variation de change et autres	31.12.24 Net
Smart Automation Solutions	30 736				304	31 040
High Precision Machines	105 939				6 481	112 420
Process Technologies	123 199				5 341	128 540
Autres	5 372					5 372
Total	265 246				12 126	277 372

Conformément à la norme IAS 36, un test de perte de valeur a été réalisé au 31 décembre 2024 au niveau de l'UGT que représente chaque secteur.

Les flux de trésorerie retenus pour chacune des UGT reposent sur les meilleures estimations de la Direction, mises à jour au 31 décembre 2024.

Les hypothèses suivantes ont été retenues :

- plan moyen terme 2025-2030 ;
- taux de croissance de la valeur terminale : 2% (identique à l'hypothèse du test de l'exercice 2023) ;
- taux d'actualisation : 9,6% (identique à l'hypothèse du test de l'exercice 2023).

Le test n'a pas conduit à constater de pertes de valeurs au 31 décembre 2024.

Analyse de sensibilité

UGT Smart Automation Solutions :

- sensibilité au taux d'actualisation : un taux d'actualisation à 10,1% ne modifierait pas les conclusions de l'analyse ;
- sensibilité au taux de croissance de long terme : une croissance de long terme de 1,5% ne modifierait pas les conclusions de l'analyse ;
- sensibilité aux flux de trésorerie de long terme retenus : une baisse de 10% des flux terminaux ne réduirait pas la juste valeur de ces UGT à un niveau inférieur à leur valeur comptable.

UGT High Precision Machines :

- sensibilité au taux d'actualisation : un taux d'actualisation à 10,1% entraînerait une dépréciation de 14,1 M€ ;
- sensibilité au taux de croissance de long terme : une croissance de long terme de 1,5% entraînerait une dépréciation de 8,0 M€ ;
- sensibilité aux flux de trésorerie de long terme retenus : une baisse de 10% des flux terminaux entraînerait une dépréciation de 16,2 M€.

UGT Process Technologies :

- sensibilité au taux d'actualisation : un taux d'actualisation à 10,1% ne modifierait pas les conclusions de l'analyse ;
- sensibilité au taux de croissance de long terme : une croissance de long terme de 1,5% ne modifierait pas les conclusions de l'analyse ;
- sensibilité aux flux de trésorerie de long terme retenus : une baisse de 10% des flux terminaux ne réduirait pas la juste valeur de ces UGT à un niveau inférieur à leur valeur comptable.

UGT Autres :

- sensibilité au taux d'actualisation : un taux d'actualisation à 10,1% ne modifierait pas les conclusions de l'analyse ;
- sensibilité au taux de croissance de long terme : une croissance de long terme de 1,5 % ne modifierait pas les conclusions de l'analyse ;
- sensibilité aux flux de trésorerie de long terme retenus : une baisse de 10% des flux terminaux ne réduirait pas la juste valeur de ces UGT à un niveau inférieur à leur valeur comptable.

5.13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'évolution de la valeur des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit:

	31.12.24			31.12.23		
	Brut	Amort. / Dépréc.	Net	Brut	Amort. / Dépréc.	Net
Technologies et R&D acquises	117 826	(113 867)	3 959	116 242	(106 917)	9 325
Marques acquises	27 814	(27 161)	653	26 638	(25 985)	653
Relations clients, carnet de commandes et autres acquis	77 293	(76 642)	651	73 787	(72 675)	1 112
Concessions, brevets et licences	88 336	(60 769)	27 566	68 959	(50 963)	17 996
Autres immobilisations incorporelles	53 983	(17 651)	36 333	33 648	(17 796)	15 852
Total	365 252	(296 090)	69 162	319 274	(274 337)	44 937

Au 31 décembre 2024, l'évolution de la valeur des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit:

	Brut	Amort. / Dépréc.	Net
Solde au 31.12.23	319 274	(274 337)	44 937
Acquisitions	17 899		17 899
Sorties et cessions	(1 038)	876	(162)
Dotations aux amortissements/dépréciations		(11 142)	(11 142)
Reclassements	2 005	(1 303)	702
Variations de périmètre	16 239	(3)	16 236
Effet des variations de change	10 873	(10 181)	692
Solde au 31.12.24	365 252	(296 090)	69 162

Au 31 décembre 2023, l'évolution de la valeur des immobilisations incorporelles s'analysait comme suit:

	Brut	Amort. / Dépréc.	Net
Solde au 31.12.22	311 618	(267 457)	44 161
Acquisitions	13 466		13 466
Sorties et cessions	(2 071)	2 065	(6)
Dotations aux amortissements/dépréciations		(14 179)	(14 179)
Reclassements	(8)	22	14
Variations de périmètre	2 451	(570)	1 881
Effet des variations de change	(6 182)	5 782	(400)
Solde au 31.12.23	319 274	(274 337)	44 937

5.14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'évolution de la valeur des immobilisations corporelles s'analyse comme suit:

	31.12.24			31.12.23		
	Brut	Amort. / Dépréc.	Net	Brut	Amort. / Dépréc.	Net
Terrains, aménagements	29 316		29 316	25 012		25 012
Constructions	177 835	(107 615)	70 220	166 546	(100 475)	66 071
Installations techniques, matériel et outillages	249 676	(187 409)	62 267	235 579	(182 319)	53 260
Autres immobilisations	85 064	(66 131)	18 933	70 617	(54 260)	16 357
Droits d'utilisation (locations)	132 955	(79 729)	53 226	117 224	(67 045)	50 180
Immobilisations en cours	14 968		14 968	14 080		14 080
Avances sur immobilisations	344		344	476		476
Total	690 158	(440 884)	249 274	629 534	(404 099)	225 436

Au 31 décembre 2024, l'évolution de la valeur des immobilisations corporelles s'analyse comme suit:

	Brut	Amort./ Dépréc.	Net
Solde au 31.12.23	629 534	(404 099)	225 436
Nouveaux droits d'utilisation sur la période	19 692		19 692
Acquisitions	37 932		37 905
Sorties et cessions	(14 515)	13 397	(1 091)
Dotations aux amortissements / dépréciations		(44 378)	(44 378)
Reclassements	(2 046)	1 784	(262)
Variations de périmètre	7 626	93	7 719
Effet des variations de change	11 935	(7 681)	4 254
Solde au 31.12.24	690 158	(440 884)	249 274

La dotation aux amortissements comprend à hauteur de 19,5M€ l'amortissement des droits d'utilisation au titre des contrats de location, en application de la norme IFRS 16.

Au 31 décembre 2023, l'évolution de la valeur des immobilisations corporelles s'analysait comme suit:

	Brut	Amort./ Dépréc.	Net
Solde au 31.12.22	599 179	(384 614)	214 566
Nouveaux droits d'utilisation sur la période	22 751		22 751
Acquisitions	32 815		32 815
Sorties et cessions	(15 014)	14 628	(386)
Dotations aux amortissements / dépréciations		(40 311)	(40 311)
Reclassements	(2 298)	758	(1 540)
Variations de périmètre	829	(14)	815
Effet des variations de change	(8 728)	5 454	(3 274)
Solde au 31.12.23	629 534	(404 099)	225 436

5.15. ACTIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

La valeur des actifs financiers courants et non courants s'analyse comme suit:

	31.12.24			31.12.23		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Actifs financiers évalués au coût amorti						
Créances rattachées à des participations		81	81	4 393	81	4 474
Autres actifs financiers	191 931	4 945	196 877	126 519	4 380	130 899
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global						
Autres titres de participation		12 250	12 250		11 169	11 169
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net						
Instruments dérivés	1 602		1 602	1 642		1 642
Autres actifs financiers	1 305	1 272	2 578	3 386	937	4 323
Titres mis en équivalence		843	843		1 072	1 072
Actifs financiers	194 838	19 391	214 231	135 940	17 639	153 579

La variation de la valeur brute des autres titres de participation inclut une augmentation de juste valeur, nette d'impôt différé, de 0,3M€ au 31 décembre 2024.

L'échéancier des actifs financiers non courants (hors autres titres et titres mis en équivalence) se présente de la manière suivante au 31 décembre 2024:

	31.12.24		
	Valeur au bilan	De 1 à 5 ans	> 5ans
Créances rattachées à des participations	81	81	
Autres actifs financiers	6 217	6 217	
Total	6 298	6 298	

5.16. STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

L'évolution de la valeur des stocks et travaux en cours s'analyse comme suit:

	31.12.24			31.12.23		
	Brut	Dépréc.	Net	Brut	Dépréc.	Net
Matières premières	141 233	(25 058)	116 175	146 012	(16 340)	129 672
Encours de production	90 795	(9 218)	81 577	78 031	(2 374)	75 657
Produits intermédiaires et finis	77 976	(18 072)	59 904	47 470	(9 197)	38 273
Total	310 004	(52 348)	257 656	271 513	(27 911)	243 602

5.17. ACTIFS ET PASSIFS DE CONTRATS

La valeur des actifs et passifs de contrats s'analyse comme suit:

	31.12.24			31.12.23		
Contrats à l'avancement						
Actifs de contrats		338 443			390 199	
Passifs de contrats		(440 192)			(427 080)	
Net		(101 749)			(36 881)	
Contrats à l'achèvement						
Passifs de contrats à l'achèvement		(82 935)			(53 850)	

5.18. CRÉANCES CLIENTS

Les valeurs brutes et nettes des créances clients se présentent comme suit:

	31.12.24			31.12.23		
	Brut	Dépréc.	Net	Brut	Dépréc.	Net
Total des créances clients	508 941	(11 204)	497 737	477 416	(7 269)	470 147
Total	508 941	(11 204)	497 737	477 416	(7 269)	470 147

L'évolution des dépréciations sur les créances clients peut être analysée comme suit :

	Ouverture	Dotations	Reprises	Écarts de conversion	Autres	Clôture
2024	(7 269)	(3 338)	1 224	(279)	(1 542)	(11 204)
2023	(7 617)	(1 264)	1 917	77	(382)	(7 269)

La balance âgée des créances clients nettes se présente de la façon suivante au 31 décembre 2024:

	Total	Non Échues	Échues < 30 jours	Échues > 30 jours < 90 jours	Échues > 90 jours
2024	497 737	350 565	82 940	28 454	35 778
2023	470 147	345 332	50 312	26 228	48 275

La politique du Groupe en matière de maîtrise du risque client repose sur les principes suivants :

- vigilance en amont se matérialisant notamment par un processus d'analyse du risque client lors de la phase de sélection du projet et de la remise d'offre ;
- dispositions spécifiques pour les contrats significatifs, avec l'obligation de couverture (risque commercial et/ou politique) en fonction de critères liés à la taille du contrat, à la nature du client, à la catégorie de pays concerné ;
- suivi à intervalle régulier des retards de paiements en phase de réalisation et mise en œuvre dans les meilleurs délais des actions nécessaires à l'encaissement des créances nées.

En raison de la nature des activités exercées par le Groupe, les créances restant impayées au-delà de la date d'échéance contractuelle représentent souvent des montants confirmés par les clients, mais dont le règlement est soumis à l'apurement de certaines réserves soulevées lors de l'inspection des travaux. De telles créances demeurent entièrement recouvrables ; les coûts à supporter au titre de la levée des réserves sont inclus dans la détermination de la marge à terminaison des contrats considérés.

Les provisions pour dépréciation sont évaluées au cas par cas en prenant en considération le risque spécifique de non-recouvrement.

5.19. AUTRES ACTIFS COURANTS

La valeur des autres actifs courants s'analyse comme suit:

	31.12.24	31.12.23
Créances fiscales	63 398	60 032
Avances et acomptes versés	81 124	73 066
Créances diverses	17 601	13 695
Charges constatées d'avance	15 399	13 702
Total	177 522	160 495

5.20. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31.12.24	31.12.23
Équivalents de trésorerie	41 925	45 290
Disponibilités	129 440	166 390
Total trésorerie et équivalents de trésorerie active	171 365	211 680

Les équivalents de trésorerie sont constitués de certificats de dépôts négociables et comptes à terme à échéance de moins de trois mois.

Les disponibilités incluent des comptes courants rémunérés.

Répartition de la trésorerie et équivalents de trésorerie par devise

	EUR	USD	GBP	CNY	JPY	CAD	Autres	Total
Équivalents de trésorerie	28 686						13 239	41 925
Disponibilités	22 483	11 315	325	55 597	12 640	11 398	15 682	129 440
Total 31.12.24	51 169	11 315	325	55 597	12 640	11 398	28 921	171 365
Swaps de change	(28 416)	(17 184)	(121)		45 721			
Total 31.12.24 avant swaps	22 753	(5 869)	204	55 597	58 361	11 398	28 921	171 365

Au 31 décembre 2023, la trésorerie se répartissait de la façon suivante :

	EUR	USD	GBP	CNY	JPY	CAD	Autres	Total
Équivalents de trésorerie		34 450		2 050			8 790	45 290
Disponibilités	45 719	9 489	656	68 232	16 582	1 929	23 783	166 390
Total 31.12.23	45 719	43 939	656	70 282	16 582	1 929	32 573	211 680
Swaps de change	(58 522)	9 951	(28 718)		74 902	2 387		
Total 31.12.23 avant swaps	(12 803)	53 890	(28 062)	70 282	91 484	4 316	32 573	211 680

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus majoritairement dans des devises majeures et déposés auprès de banques de 1^{er} rang.

5.21. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Trésorerie nette des concours bancaires

	31.12.24	31.12.23
Équivalents de trésorerie	41 925	45 290
Disponibilités	129 440	166 390
Sous-total trésorerie et équivalents de trésorerie active	171 365	211 680
Concours bancaires courants	(1 404)	(627)
Total	169 961	211 052

Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

	31.12.24	31.12.23	Variations	
			Liées à l'activité	Autres*
Stocks et travaux en cours	(257 656)	(243 602)	(5 750)	(8 304)
Actifs de contrats	(338 443)	(390 199)	60 776	(9 020)
Créances clients	(497 737)	(470 147)	(8 362)	(19 228)
Autres actifs courants / non courants inclus dans le BFR	(178 140)	(160 927)	(3 610)	(13 603)
Passifs de contrats	523 127	480 930	30 394	11 803
Fournisseurs et comptes rattachés	553 180	651 681	(120 596)	22 095
Autres passifs courants / non courants inclus dans le BFR	213 058	207 467	(3 135)	8 726
Besoin en fonds de roulement avant provisions courantes	17 389	75 204	(50 283)	(7 531)
Provisions courantes	115 402	99 546	10 049	5 807
Besoin en fonds de roulement	132 791	174 750	(40 234)	(1 724)

*Résultant principalement de la revalorisation des sous-jacents en application d'IFRS 9 et de la conversion.

5.22. CAPITAUX PROPRES

Politique de gestion du capital

Le Groupe gère son capital dans le cadre d’une politique financière prudente et rigoureuse visant à rémunérer de façon satisfaisante les actionnaires. Il n’existe aucun covenant financier faisant intervenir les capitaux propres consolidés du Groupe ni les capitaux propres de la société mère.

Capital social

Le capital social au 31 décembre 2024 de la société Fives est constitué de 2185612 actions de 47€ de valeur nominale qui ont été entièrement libérées par paiement en numéraire ou par apport en nature. Le capital social s’élève ainsi à 102723764€.

Actionnariat

Depuis fin mai 2018, la Caisse de Dépôt et Placement du Québec («CDPQ») et l’Office d’investissement des Régimes de Pensions du Secteur Public («PSP»), deux des plus grands gestionnaires de fonds de caisses de retraite au Canada sont actionnaires minoritaires du Groupe, aux côtés du management et d’Ardian, présent au depuis 2012 et qui conserve une participation minoritaire, ainsi que de BPI France, entré au capital du Groupe début mars 2024.

Distributions

La société n’a distribué aucun dividende sur la période.

5.23. PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

	31.12.23	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	Écarts de conversion	Autres	31.12.24
Garantie	70 914	37 399	(15 091)	(17 524)	1 013	1 738	78 449
Litiges sur contrats	4 258	1 462	(509)	(280)	29	322	5 282
Pertes futures sur contrats	844	765	(94)	(102)	9	(583)	839
Charges sur commandes terminées	21 755	13 987	(4 879)	(5 741)	378	(1 000)	24 500
Autres provisions pour risques et charges	1 775	1 420	(758)	(6)	79	3 822	6 332
Total provisions courantes	99 546	55 033	(21 331)	(23 653)	1 508	4 299	115 402
Retraites	40 436	5 042	(4 361)	(1 617)	803	(613)	39 690
Autres avantages postérieurs à l’emploi	4 646	688	(556)	(114)	(11)	1	4 654
Autres provisions - part non courante	2 178	3 459	(4 736)	(293)	47	9 634	10 289
Total provisions non courantes	47 260	9 189	(9 653)	(2 024)	839	9 022	54 633

Provisions courantes

Les provisions courantes sont pour l’essentiel relatives aux garanties, pertes futures sur contrats à l’achèvement, et litiges sur des contrats terminés.

Les provisions pour garanties couvrent l’estimation des coûts futurs à engager durant la période de garantie des commandes, postérieurement à la réception provisoire (ou événement équivalent).

Provisions non courantes

Les provisions non courantes incluent pour l’essentiel les provisions pour restructuration, pour avantages au personnel (notamment le TFR en Italie et les médailles du travail en France) et les provisions pour litiges autres que ceux afférents aux contrats.

La provision pour engagements de retraite concerne les régimes à prestations définies en vigueur dans le Groupe, à savoir :

- les indemnités de départ à la retraite françaises et japonaises ;
- les régimes de retraites complémentaires ; les régimes anglais, américain, allemand et français sont fermés et les droits acquis ont été cristallisés à la date de fermeture.

Hypothèses actuarielles

31.12.24	France	Royaume-Uni	États-Unis	Japon	Allemagne	Inde
Taux d'actualisation	3,7%	5,4%	5,3%	0,3%	3,4%	6,77 - 7,00%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	NA	5,4%	NA	NA	NA	7,01%
Taux d'augmentation des salaires	2,0%	NA	NA	2%	NA	5 - 8,5%

31.12.23	France	Royaume-Uni	États-Unis	Japon	Allemagne	Inde
Taux d'actualisation	3,5%	4,5%	5,0%	0,3%	3,7%	7,18 - 7,3%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	NA	4,5%	NA	NA	NA	7,01%
Taux d'augmentation des salaires	2,0%	NA	NA	2%	NA	5 - 8,5%

La valeur actuelle totale des obligations futures («Defined Benefit Obligation») s’élève à 72240k€ au 31 décembre 2024. Compte tenu de la juste valeur des actifs de couverture des différents régimes au 31 décembre 2024, l’engagement net à cette date s’établit à 39690k€.

Le résultat de la période correspond au coût des services rendus, à l’effet de « désactualisation » de l’engagement net du rendement attendu des actifs et à l’amortissement des services passés. Globalement, les charges et les variations de provisions pour engagements et indemnités de retraite conduisent à une charge nette pour l’exercice de 3383k€, comptabilisée dans le résultat opérationnel courant à hauteur de 1878k€ (charge), et dans le résultat financier à hauteur de 1505k€ (charge).

Par ailleurs, le montant des écarts actuariels générés sur la période et comptabilisés directement en autres éléments du résultat global s’élève à (854)k€, hors effet d’impôt, résultant d’une hausse des taux d’actualisation par rapport au 31 décembre 2023.

	Indemnités de départ en retraite	Engagements complémentaires de retraite au 31.12.2024					Total
	France	Zone Euro	Royaume-Uni	Zone Amérique	Zone Asie		

VARIATION DE LA VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION

Valeur actualisée de l'obligation au 01.01.2024	19 867	2 136	47 274	3 815	1 982	75 074
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 446	6	391	11	124	1 978
Effet de l'actualisation	650	66	2 124	184	41	3 065
Réduction / Liquidation de régime	(46)	(42)	(391)		(127)	(606)
Entrée / Sortie de périmètre	243					243
Prestations payées	(1 967)	(94)	(2 710)	(370)	(7)	(5 148)
Nouveaux écarts actuariels	(1 008)	(47)	(143)	306	38	(854)
Écart de change et autres			(1 719)	217	(10)	(1 512)
Valeur actualisée de l'obligation au 31.12.24	19 185	2 025	44 826	4 163	2 041	72 240

VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME

Juste valeur des actifs du régime au 01.01.2024			33 844		794	34 638
Rendement réel des actifs du régime			1 536		24	1 560
Cotisations versées par l'employeur			1 840		48	1 888
Réduction / Liquidation de régime			(391)		(116)	(507)
Prestations versées par le régime			(2 710)		(7)	(2 717)
Écart de change et autres			(2 337)		25	(2 312)
Juste valeur des actifs du régime au 31.12.24			31 782		768	32 550

COMPOSANTES DES MONTANTS INSCRITS DANS LES COMPTES

Excédent des obligations de retraite sur la valeur des fonds	19 185	2 025	13 044	4 163	1 273	39 690
Montant net comptabilisé en provision au 31.12.24	19 185	2 025	13 044	4 163	1 273	39 690

COMPOSANTES DE LA CHARGE PÉRIODIQUE NETTE COMPTABILISÉE SUR L'EXERCICE

Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 446	6	391	11	124	1 978
Effet de l'actualisation	650	66	2 124	184	41	3 065
Rendement attendu des actifs du régime			(1 536)		(24)	(1 560)
(Gain)/Perte liée à une réduction ou une liquidation de régime	(46)	(42)			(12)	(100)
Charge périodique nette comptabilisée en 2024	2 050	30	979	195	129	3 383

VARIATION DE LA PROVISION POUR RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES CONSENTIS

Provision au bilan au 01.01.2024	19 867	2 136	13 430	3 815	1 189	40 436
Cotisations versées par l'employeur			(1 840)		(48)	(1 888)
Charge périodique nette comptabilisée	2 050	30	979	195	129	3 383
Prestations payées directement par l'employeur	(1 967)	(94)		(370)	(7)	(2 438)
Entrée de périmètre	243					243
Écarts actuariels	(1 008)	(47)	(143)	306	38	(854)
Écart de change et autres			618	217	(30)	805
Provision au bilan au 31.12.24	19 185	2 025	13 044	4 163	1 272	39 690

	Indemnités de départ en retraite	Engagements complémentaires de retraite au 31.12.2023				Total
	France	Zone Euro	Royaume-Uni	Zone Amérique	Zone Asie	
VARIATION DE LA VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION						
Valeur actualisée de l'obligation au 01.01.2023	18 186	2 303	44 008	4 170	2 075	70 741
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 343	6	299	39	87	1 774
Effet de l'actualisation	659	61	2 075	196	26	3 017
Réduction / Liquidation de régime		(80)	(299)			(379)
Entrée / Sortie de périmètre	317					317
Prestations payées	(1 839)	(166)	(1 820)	(381)	(43)	(4 249)
Nouveaux écarts actuariels	1 201	12	2 106	(87)	(5)	3 227
Écart de change et autres			905	(121)	(158)	626
Valeur actualisée de l'obligation au 31.12.23	19 867	2 136	47 274	3 815	1 982	75 074

VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME

Juste valeur des actifs du régime au 01.01.2023			32 725		776	33 501
Rendement réel des actifs du régime			804		27	831
Cotisations versées par l'employeur			1 763		24	1 787
Réduction / Liquidation de régime			(299)			(299)
Prestations versées par le régime			(1 820)			(1 820)
Écart de change et autres			671		(33)	637
Juste valeur des actifs du régime au 31.12.23			33 844		794	34 638

COMPOSANTES DES MONTANTS INSCRITS DANS LES COMPTES

Excédent des obligations de retraite sur la valeur des fonds	19 867	2 136	13 430	3 815	1 189	40 436
Montant net comptabilisé en provision au 31.12.23	19 867	2 136	13 430	3 815	1 189	40 436

COMPOSANTES DE LA CHARGE PÉRIODIQUE NETTE COMPTABILISÉE SUR L'EXERCICE

Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 343	6	299	39	87	1 774
Effet de l'actualisation	659	61	2 075	196	26	3 017
Rendement attendu des actifs du régime			(1 573)		(22)	(1 595)
(Gain)/Perte liée à une réduction ou une liquidation de régime		(80)				(80)
Charge périodique nette comptabilisée en 2023	2 002	(13)	801	235	91	3 117

VARIATION DE LA PROVISION POUR RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES CONSENTIS

Provision au bilan au 01.01.2023	18 186	2 303	11 284	4 170	1 299	37 240
Cotisations versées par l'employeur			(1 763)		(24)	(1 787)
Charge périodique nette comptabilisée	2 002	(13)	801	235	91	3 117
Prestations payées directement par l'employeur	(1 839)	(166)		(381)	(43)	(2 429)
Entrée de périmètre	317					317
Écarts actuariels	1 201	12	2 875	(87)	(5)	3 996
Écart de change et autres			233	(122)	(129)	(18)
Provision au bilan au 31.12.23	19 867	2 136	13 430	3 815	1 189	40 436

Tableau des fonds investis

	31.12.24		31.12.23	
	Montant	%	Montant	%
Actions	17 392	53%	17 765	51%
Obligations et assimilés	12 080	37%	14 803	43%
Monétaire	2 301	7%	1 267	4%
Fonds diversifiés	776	2%	803	2%
Valeur de marché des fonds investis	32 550	100%	34 638	100%

Valeur actuelle des engagements

	31.12.24		31.12.23	
Valeur de l'obligation	72 240		75 074	
Valeur de marché des fonds investis	(32 550)		(34 638)	
Valeur actuelle des engagements	39 690		40 436	

Analyse de sensibilité

La valeur actuelle des engagements postérieurs à l'emploi est sensible aux taux d'actualisation. Le tableau ci-dessous présente l'effet d'une baisse de 25 points de base des taux d'actualisation sur la valeur présente de l'engagement :

	31.12.24		31.12.23	
	k€	% du DBO	k€	% du DBO
France	1 050	5,54%	1 033	5,33%
Zone Euro	57	2,82%	68	3,18%
Royaume-Uni	1 266	2,82%	1 537	3,25%
Zone Amérique	123	2,96%	110	3,00%
Zone Asie	6	0,30%	5	0,25%

5.24. DETTES FINANCIÈRES COURANTES ET NON COURANTES

	31.12.24			31.12.23		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Obligations Relance	75 000		75 000	75 000		75 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	70 516	185 519	256 035	133 897	69 625	203 522
Frais d'émission	(3 719)		(3 719)	(1 908)		(1 908)
Passifs de location	39 243	17 349	56 592	37 203	15 658	52 861
Autres dettes envers les établissements de crédit	754	1 200	1 954	360	746	1 106
Intérêts courus et charge d'intérêt anticipée		5 967	5 967		4 623	4 623
Instruments dérivés passifs		6 054	6 054		3 017	3 017
Comptes créditeurs de banques		1 404	1 404		626	626
Total dettes financières	181 795	217 493	399 288	244 552	94 295	338 847

Les Obligations Relance souscrites en 2023 pour un total de 75 M€ comportent une tranche de 60 M€ à échéance juin 2031 et une tranche de 15 M€ à échéance novembre 2031.

Le poste «Emprunts auprès des établissements de crédit» au 31 décembre 2024 inclut notamment :

- Un prêt de 80 M€ à conditions préférentielles souscrit en 2018 auprès de la BEI (Banque Européenne d'Investissement) et remboursé à hauteur de 11,4 M€ sur l'année, qui est comptabilisé à sa juste valeur pour un montant de 40,1 M€. La subvention opérationnelle dégagée, supportant les efforts de R&D du groupe des exercices 2018 à 2021, a été étalée sur cette période.
- Les prêts conclus au cours de l'exercice 2020, issus des programmes de soutien à la liquidité des entreprises mis en place par les États dans le contexte de la pandémie Covid-19 en France, en Italie et aux États-Unis.

Le Prêt Garanti par l'État («PGE») en France de 200 M€, prorogé en avril 2021, s'amortit linéairement annuellement sur 5 ans jusqu'en 2026. Bénéficiant des conditions préférentielles établies par la loi du 23 mars 2020, ce prêt est comptabilisé à la juste valeur de 78,3 M€ au 31 décembre 2024. La subvention dégagée, supportant l'exploitation du Groupe, est étalée sur la durée du prêt et représente un montant de 3 M€ sur l'année (montant de 4,1 M€ en 2023).

– Le tirage de la ligne de crédit renouvelable («RCF») à hauteur de 105,2M€. Une nouvelle ligne de crédit renouvelable a été mise en place en avril 2024 avec une maturité au 15 janvier 2029.

Elle figure en dettes financières courantes même s’il n’existe pas d’obligation de «clean-down».

Ce crédit renouvelable est d’un montant maximum en principal de 164M€. Son utilisation est libre jusqu’à 70 M€ et soumise au-delà au test d’un ratio de levier net trimestriel, respecté au 31 décembre 2024.

Variation par nature des dettes financières

	31.12.24	31.12.23			Détail des autres variations					
			Variation incluse dans le flux de financement	Autres variations	Périmètre	Conversion	Impact revalorisation IFRS 9	Nouveaux engagements de location	Capitalisation des intérêts au TIE	Charge d'intérêts
Obligations Relance	75 000	75 000								
Emprunts auprès des établissements de crédit	256 035	203 522	45 755	6 758	605	1 632				
Frais d’émission	(3 719)	(1 908)	(2 684)	873		(11)			4 521	884
Passifs de location	56 592	52 861	(19 547)	23 278	3 053	531		19 694		
Autres dettes envers les établissements de crédit	1 954	1 106	1 954	(1 106)		(1 106)			(4 521)	
Intérêts courus	5 967	4 623	(30 298)	31 643		240				35 924
Instruments dérivés passifs	6 054	3 017		3 037		(9)	3 046			
Comptes créditeurs de banques	1 404	626								
Total passifs financiers	399 288	338 847	(4 821)	64 483	3 658	1 277	3 046	19 694		36 808

Répartition de la dette par taux (avant opération de couverture)

	31.12.24			31.12.23		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Obligations Relance	75 000		75 000	75 000		75 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	71 247	184 788	256 035	82 270	121 252	203 522
Frais d’émission	(3 719)		(3 719)	(1 908)		(1 908)
Passifs de location	56 592		56 592	52 861		52 861
Autres dettes envers les établissements de crédit	754	1 200	1 954	360	746	1 106
Intérêts courus	5 967		5 967	4 623		4 623
Total emprunts et dettes financières	205 841	185 988	391 829	213 206	121 998	335 204

Répartition de la dette par taux (après opération de couverture)

	31.12.24			31.12.23		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Obligations Relance	75 000		75 000	75 000		75 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	131 983	124 052	256 035	82 270	121 252	203 522
Frais d’émission	(3 719)		(3 719)	(1 908)		(1 908)
Passifs de location	56 592		56 592	52 861		52 861
Autres dettes envers les établissements de crédit	754	1 200	1 954	360	746	1 106
Intérêts courus	5 967		5 967	4 623		4 623
Total emprunts et dettes financières	266 577	125 252	391 829	213 206	121 998	335 204

Voir l’information sur les instruments de couverture de taux en note 5.26.

Répartition de la dette par devises

	31.12.24				31.12.23			
	EUR	USD	Autres	Total	EUR	USD	Autres	Total
Obligations Relance	75 000			75 000	75 000			75 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	206 659	13 977	35 399	256 035	180 250	15 913	7 359	203 522
Frais d'émission	(3 587)	(132)		(3 719)	(1 651)	(257)		(1 908)
Passifs de location	35 109	13 989	7 494	56 592	34 277	12 096	6 488	52 861
Autres dettes envers les établissements de crédit	1 954			1 954	1 106			1 106
Intérêts courus	5 715	143	109	5 967	4 358	232	33	4 623
Total emprunts et dettes financières	320 850	27 977	43 002	391 829	293 340	27 984	13 880	335 204

La ligne emprunts auprès des établissements de crédit comprend un tirage de la ligne RCF à hauteur de 25 M€, soit 30,2 M€ à fin décembre 2024.

5.25. AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

Autres passifs non courants

Le détail des autres passifs non courants est le suivant :

	31.12.24		31.12.23	
Dettes envers le personnel	4 669		3 373	
Dette estimée sur compléments de prix	2 000		2 000	
Dettes diverses	890		100	
Produits constatés d'avance	4 077		5 511	
Total	11 636		10 984	

Autres passifs courants

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31.12.24		31.12.23	
Dettes fiscales et sociales	157 914		158 582	
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	2 098		1 241	
Dettes diverses	50 212		40 158	
Total	210 224		199 980	

5.26. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La gestion des risques financiers se fait conformément à la politique de gestion définie par le Président. La responsabilité du recensement et de l'évaluation, ainsi que de la couverture des risques financiers dans le respect de la politique du Groupe, appartient à l'entité opérationnelle concernée.

Afin de gérer ses expositions aux risques de marché, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés qui sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur.

À la date d'arrêté, la juste valeur des produits dérivés, sans prise en compte de la décote liée au risque de contrepartie, se répartit de la façon suivante :

	31.12.24		31.12.23	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Instruments dérivés de change				
Rattachés à une couverture de juste valeur	1 602	6 054	1 642	3 017
Non éligibles à la comptabilité de couverture				

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité du Groupe et de chacune de ses Filiales est étroitement et périodiquement appréciée par Fives à l'aide des procédures de reporting financier du Groupe.

L'analyse suivante porte sur les engagements contractuels des dettes financières, incluant notamment les intérêts à payer.

Ces flux de trésorerie prévisionnels sont calculés jusqu'à l'échéance contractuelle des dettes auxquelles ils se rattachent. Les intérêts futurs incorporent l'effet des swaps à taux fixe.

Les flux futurs de trésorerie présentés n'ont pas fait l'objet d'actualisation.

	Valeur bilan	< 1 an	entre 1 et 2 ans	entre 2 et 3 ans	entre 3 et 4 ans	entre 4 et 5 ans	> 5 ans
Instruments financiers non dérivés							
Obligation Relance	75 000						75 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	257 989	186 719	50 439	13 030	7 342	351	108
Passifs de location	56 592	17 349	14 629	10 155	6 609	3 503	4 347
Total dettes brutes à long terme	389 581	204 068	65 068	23 185	13 951	3 854	79 455
Frais d'émission	(3 719)	(832)	(672)	(687)	(694)	(467)	(367)
Total dettes à long terme	385 863	203 236	64 396	22 498	13 257	3 387	79 089
Intérêts sur dettes à long terme		11 225	7 652	6 395	5 977	5 747	11 917

Cette analyse exclut les actifs financiers et notamment les postes de trésorerie et équivalents de trésorerie et de créances clients qui s'élèvent respectivement à 171,4M€ et 497,7M€ au 31 décembre 2024.

Il est rappelé que le Groupe dispose d'un contrat de crédit renouvelable d'un montant maximum en principal de 164M€, souscrit par les banques relationnelles du Groupe, pouvant faire l'objet de tirages à toutes fins par Nova Alexandre III et sa Filiale indirecte Fives jusqu'au 15 janvier 2029. Son utilisation est libre jusqu'à 70M€ et soumise, au-delà, au respect d'un ratio de levier net ajusté trimestriel. Cette facilité de crédit se substitue au contrat antérieur de 115M€ porté par Fives et Novafives. Même s'il n'existe pas d'obligation de « clean-down », le solde tiré de 105M€ au 31 décembre 2024 est classé dans la part inférieure à 1 an.

Le Groupe a exercé en avril 2021 l'option de prorogation du Prêt Garanti par l'État (« PGE ») de 200M€ pour cinq années supplémentaires, jusqu'en 2026. Le prêt est remboursable par annuité constante sur la durée de la période de prorogation, le troisième remboursement ayant eu lieu en juillet 2024.

Risque de taux d'intérêt

Le prêt consenti par la BEI en 2018 pour un total de 80M€ et les « Obligations Relance » souscrites en 2023 pour un total de 75M€ ont été souscrits à taux fixe.

Le Prêt Garanti par l'État (« PGE ») de 200 M€ souscrit chez Fives en 2020 l'a été à hauteur de 40M€ à taux fixe. A l'exception d'un montant de 1,6M€, la part résiduelle à taux variable (taux de référence euribor 3 mois) a été swappée à taux fixe en septembre 2024, pour effet à compter du 2 octobre 2024 jusqu'à l'échéance finale.

Avec une part résiduelle à taux variable de 20,1M€ (hors utilisation du RCF), majoritairement à moins d'un an, et compte tenu de la trésorerie disponible, nous considérons que le Groupe n'est plus matériellement exposé au risque de taux sur l'année 2025.

Risque de change

Dettes financières en devises

Le Groupe a historiquement majoritairement financé en euro, sa monnaie de référence, l'acquisition de sociétés aux États-Unis. Les décaissements ainsi occasionnés ont été refinancés par la mise en place de prêts descendants à long terme, libellés en USD, vers les sociétés opérationnelles acquises ou la holding du groupe aux US.

En août 2024, la dette court terme de la holding du groupe aux États-Unis, a été restructurée en deux prêts long terme dont un prêt de 45M\$ à intérêts capitalisables à échéance 15 janvier 2034 et un autre de 65M\$ à échéance 15 janvier 2029.

Le nominal exposé au risque de change sur les prêts intragroupe libellés en USD émis par la France s'élevait à 112,7M\$ au 31 décembre 2024, contre 6,2M\$ au 31 décembre 2023.

Risque de change opérationnel

Le Groupe est principalement exposé au risque de change via des positions nettes créées par la négociation de contrats à l'export dans une devise différente de la devise fonctionnelle de la société contractante.

Les principaux couples de devises de risque sont l'EUR/USD, le USD/CAD, le JPY/EUR et le CNY/EUR.

Le Groupe s'efforce par contrat de limiter l'exposition de sa marge opérationnelle au risque de change en positionnant des achats dans la ou les devises de vente, afin de bénéficier d'une couverture naturelle.

Les risques de change résiduels nets sont couverts dès leur naissance essentiellement par le biais de contrats de change à terme et/ou la mise en place de polices Bpifrance Assurance, Change (filiales françaises).

Analyse de sensibilité au risque de change

Cette analyse exclut les impacts liés à la conversion des états financiers de chaque entité du Groupe dans la monnaie de présentation de celui-ci (euro).

Exposition au 31 décembre 2024, prêts USD, nominal et intérêts prévisionnels 2025

Le nominal des prêts d'acquisition libellés en USD, s'élève à 112,7M\$ au 31 décembre 2024 ; le produit prévisionnel d'intérêts 2025 à 7,1M\$. Aucune opération de couverture n'était en place au 31 décembre 2024.

L'exposition nette ressort ainsi à 119,8M\$ ou 115,3M€ après conversion au cours de clôture de l'exercice.

La sensibilité de cette exposition en devises à une variation de 10 cents du cours de change EUR/USD serait la suivante en 2025 :

	TC-10c	TC	TC+10c
Prêts USD			
Cours de clôture	0,939	1,039	1,139
Créance nette après couverture	127,6	115,3	105,2
Total impact résultat 2025	12,3		(10,1)

Exposition nette au 31 décembre 2024, prêts USD, cash-flows prévisionnels 2025

Les cash-flows attendus en 2025 au titre des prêts intra-groupe libellés en USD (échéances d'intérêts et capital), en considérant un respect des échéanciers contractuels en place, s'élèvent à 16,2M\$.

L'exposition cash sur les flux de trésorerie prévisionnels en USD en 2025 ressortirait donc à 16,2M\$, soit 15,6M€ après conversion au cours de clôture de l'exercice.

Contrats commerciaux

Le risque de change sur les contrats commerciaux est généralement couvert par des instruments de marché, éligibles à la comptabilité de couverture en juste valeur. Les éléments financiers relatifs aux contrats commerciaux faisant l'objet d'une couverture contre le risque de change sont valorisés au taux des couvertures.

Les sociétés mesurent régulièrement l'efficacité de leurs couvertures de change au regard de l'évolution des sous-jacents couverts.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière, consécutif au non-respect par un tiers de son engagement d'honorer une dette. Le Groupe est exposé au risque de crédit du fait de ses activités opérationnelles (principalement au travers des créances clients) et de ses activités financières au travers des dépôts, des contrats de couverture de change et des autres instruments financiers contractés avec des banques et des institutions financières. Le Groupe encadre étroitement le risque de contrepartie bancaire.

Risque lié aux créances commerciales

Le Groupe considère que le risque d'une défaillance de contrepartie, susceptible d'avoir un impact significatif sur sa situation financière et son résultat, est limité. En effet, le Groupe mène une gestion attentive du risque de crédit sur ses créances commerciales, détaillée en note 5.18.

Risque lié aux autres actifs financiers

Les transactions du Groupe sur les produits dérivés ont pour seul objet de réduire son exposition globale aux risques de change et de taux d'intérêt naissant de ses activités normales ; elles sont limitées aux marchés organisés ou à des opérations de gré à gré avec des opérateurs de premier plan.

Risque lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont intégralement déposés auprès des banques commerciales de premier rang finançant l'activité du Groupe.

5.27. VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Les méthodes retenues sont décrites dans les principes comptables. Le Groupe n’a pas identifié de différences significatives entre la valeur comptable et la valeur de marché des différents actifs et passifs financiers du bilan, quelle que soit leur catégorie ou leur niveau de juste valeur.

Le Groupe distingue trois catégories d’instruments financiers à partir des deux modes de valorisation utilisés (prix cotés et techniques de valorisation):

- catégorie de niveau 1: instruments financiers faisant l’objet de cotations sur un marché actif ;
- catégorie de niveau 2: instruments financiers dont l’évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché observables ;
- catégorie de niveau 3: instruments financiers dont l’évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres non observables (paramètres dont la valeur résulte d’hypothèses ne reposant pas sur des prix de transactions observables sur les marchés sur le même instrument ou sur des données de marché observables disponibles en date de clôture) ou qui ne le sont que partiellement.

Les actifs financiers disponibles à la vente et OPCVM monétaires rentrent dans la catégorie de niveau 1 et les instruments dérivés de change et de taux rentrent dans la catégorie de niveau 2. Les passifs liés aux acquisitions (dettes de complément de prix et engagements de rachat) rentrent dans la catégorie de niveau 3.

5.28. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Avals, cautions et autres

	31.12.24	31.12.23
Engagements donnés	297 892	333 386
Engagements reçus	35 748	37 744

Les avals, cautions et autres ci-dessus correspondent aux engagements donnés ou reçus dans le cadre du financement des affaires en cours d’exécution et des garanties de bonne fin données sur les contrats.

Nantissements

À la sûreté et en garantie des obligations (i) de Nova Alexandre III en qualité d’émetteur au titre de l’émission obligataire en date du 29 avril 2024 et (ii) de Nova Alexandre III et de Fives en qualité d’emprunteurs au titre du contrat de crédit renouvelable en date du 29 avril 2024, Nova Alexandre III et Novafives ont notamment consenti, au profit des prêteurs obligataires et des prêteurs du contrat de crédit renouvelable, un nantissement de la totalité de leurs compte-titres.

5.29. PARTIES LIÉES

Les parties liées sont principalement:

- les actionnaires de Fives ;
- les entreprises associées ;
- les entités contrôlées non consolidées du fait de leur très faible importance.

Aucune transaction significative autre que celles décrites dans la présente annexe n’a été réalisée avec les parties liées.

Rémunération des principaux dirigeants

En 2024, les rémunérations globales directes et indirectes perçues de Fives ou de ses Filiales par le Président et les membres du comité de Direction Générale, soit 7 personnes au total, se sont élevées à 4270 k€.

5.30. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes de Fives et de ses Filiales figurant dans les comptes consolidés des périodes arrêtées au 31 décembre 2024 et 2023 s'élève respectivement à :

	2024			2023		
	Audit légal	Autres missions	Total	Audit légal	Autres missions	Total
Deloitte	901	126	1 027	736	166	901
Ernst & Young	622	49	670	683	45	728
Autres	887		887	910		910
Total	2 410	175	2 584	2 329	210	2 539

5.31. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 21 mars 2025, Fives a annoncé avoir engagé des négociations exclusives en vue de la cession de son activité cryogénique à Alfa Laval, groupe suédois coté à la bourse de Stockholm. Opérant sur le segment énergie du secteur opérationnel Process Technologies, cette activité, qui regroupe quatre Filiales localisées en France, en Chine, en Suisse et aux États-Unis, a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 200 millions d'euros en 2024 et emploie plus de 700 salariés.

Alfa Laval a signé une promesse unilatérale pour l'acquisition de cette activité pour une valeur d'entreprise de 800 millions d'euros. L'opération envisagée reste soumise à la consultation préalable des institutions représentatives du personnel compétentes, à l'issue de laquelle les parties prévoient de conclure un accord d'achat définitif. La réalisation de cette opération est soumise aux approbations réglementaires nécessaires et habituelles et aurait lieu au cours du deuxième semestre 2025.

5.32. LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2024

Sociétés consolidées	Localisation	Méthode de consolidation	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt
HOLDINGS ET FILIALES NON AFFECTÉES AUX SECTEURS OPÉRATIONNELS				
Fives *	Paris, France			Société Mère
FI 2006 *	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives UK Holding Ltd.	Royaume-Uni	IG	100.00	100.00
Fives Inc.	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives Italy S.r.l.	Italie	IG	100.00	100.00
Fives Engineering (Shanghai) Co., Ltd.	Chine	IG	100.00	100.00
Shanghai Fives Automation & Processing Equipment Co., Ltd.	Chine	IG	100.00	100.00
Fives Japan KK	Japon	IG	100.00	100.00
Eiffel RE	Luxembourg	IG	100.00	100.00
Fives Maintenance *	Montévrain, France	IG	100.00	100.00
Fives Cortx *	Vénissieux, France	IG	100.00	100.00
Fives Nordon *	Nancy, France	IG	100.00	100.00
Fives Nordon ACPP *	La Hague, France	IG	100.00	100.00
Fives Real Estate *	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives Real Estate II*	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives RE Nancy	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives RE Héricourt	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives RE Val d'Europe	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives RE Golbey	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives RE Ronchin	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives RE Le Bignon	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives RE Capdenac	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives RE Mios	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives RE Lorient	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives RE Plœmeur	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives RE Martillac	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives RE Technopole du Château Gombert	Paris, France	IG	100.00	100.00
SMART AUTOMATION SOLUTIONS				
Fives Intralogistics SAS *	Chasse-sur-Rhône, France	IG	100.00	100.00
Fives Syleps *	Lorient, France	IG	100.00	100.00
Fives Xcella*	Larmor-Plage, France	IG	100.00	100.00
Fives Conveying *	Montévrain, France	IG	100.00	100.00
Fives Conveying Iberica	Espagne	IG	100.00	100.00
Fives Cinetic *	Héricourt, France	IG	100.00	100.00
FI2011 *	Paris, France	IG	100.00	100.00
Fives Intralogistics S.P.A.	Italie	IG	100.00	100.00
Fives Intralogistics Corp.	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives Cinetic Corp.	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives DyAG Corp.	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives Cinetic Mexico SA de CV	Mexique	IG	100.00	100.00
Fives Intralogistics K.K.	Japon	IG	100.00	100.00
Fives Filling & Sealing *	Le Bignon, France	IG	100.00	100.00
Fives Filling & Sealing K.K.	Japon	IG	100.00	100.00
HIGH PRECISION MACHINES				
AddUp SAS	Cébézat, France	IG	100.00	100.00
AddUp Inc.	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives Landis Corp.	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives Grinding Mexico SAPI de CV	Mexique	IG	100.00	100.00
Fives Machining Systems Inc.	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives Lund LLC	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives Liné Machines Inc.	Canada	IG	100.00	100.00
4192567 Canada Inc.	Canada	IG	100.00	100.00
Sogelire Inc.	Canada	IG	100.00	100.00
Fives Landis Limited	Royaume-Uni	IG	100.00	100.00
Fives Landis GmbH	Allemagne	IG	100.00	100.00

Sociétés consolidées	Localisation	Méthode de consolidation	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt
Fives Giustina S.r.l.	Italie	IG	100.00	100.00
Fives Machining *	Capdenac-Gare, France	IG	100.00	100.00
Daisho Seiki Corporation	Japon	IG	100.00	100.00
Daisho Seiki Korea Co., Ltd.	Corée du Sud	IG	85.46	85.46
Daisho Seiki American Corporation	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives Machining Systems Korea Inc.	Corée du Sud	IG	100.00	100.00
Cincinnati Machine International, LLC	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives Giddings & Lewis, LLC	États-Unis	IG	100.00	100.00
PROCESS TECHNOLOGIES				
Fives FCB *	Villeneuve d'Ascq, France	IG	100.00	100.00
Fives FCB Services Mexico S.A. de C.V.	Mexique	IG	99.90	99.90
Fives FCB Sénégal	Sénégal	IG	100.00	100.00
Fives Pillard	Marseille, France	IG	85.20	85.20
Fives Pillard España S.A.U.	Espagne	IG	100.00	85.20
Fives Pillard Deutschland GmbH	Allemagne	IG	47.50	40.47
Fives Combustion Systems Private Ltd.	Inde	IG	100.00	100.00
Fives Prosim	Toulouse, France	IG	100.00	100.00
Fives Cail KCP Ltd.	Inde	MEE	40.00	40.00
Fives North American Combustion France SAS*	Marseille, France	IG	100.00	100.00
Fives North American Combustion Netherlands BV	Pays-Bas	IG	100.00	100.00
Fives North American Combustion Spain S.L.	Espagne	IG	100.00	100.00
Fives North American Combustion Inc.	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives North American Combustion Canada Inc.	Canada	IG	100.00	100.00
North American Construction Services Ltd.	États-Unis	IG	100.00	100.00
NAMCO Constructions Services Inc.	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives Cryo *	Golbey, France	IG	100.00	100.00
Fives Cryo (Suzhou) Co., Ltd.	Chine	IG	100.00	100.00
Fives Cryomec A.G.	Suisse	IG	100.00	100.00
Fives Cryo Inc.	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives Itas S.P.A.	Italie	IG	100.00	100.00
Fives Bronx, Inc.	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives Bronx Ltd.	Royaume-Uni	IG	100.00	100.00
Fives OTO S.P.A.	Italie	IG	100.00	100.00
F.L. Métal *	Lezennes, France	IG	100.00	100.00
Fives DMS *	Lezennes, France	IG	100.00	100.00
Fives ST Corp.	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives Steel Spain SA	Espagne	IG	100.00	100.00
Fives Keods *	Maisons-Alfort, France	IG	100.00	100.00
Fives Stein *	Maisons-Alfort, France	IG	100.00	100.00
Fives Celes *	Lautenbach, France	IG	100.00	100.00
Fives Stein India Projects Private Ltd.	Inde	IG	100.00	100.00
Fives Stein Metallurgical Technology (Shanghai) Co., Ltd.	Chine	IG	100.00	100.00
Fives Stein Ltd.	Royaume-Uni	IG	100.00	100.00
Fives India Engineering & Projects Private Ltd.	Inde	IG	100.00	100.00
Fives Solios *	Givors, France	IG	100.00	100.00
PSA 2000 *	Givors, France	IG	100.00	100.00
PSA 2000 Saudi Arabia Ltd.	Arabie Saoudite	IG	100.00	100.00
Fives Services Gulf W.L.L.	Bahreïn	IG	100.00	100.00
Fives Solios Corp.	États-Unis	IG	100.00	100.00
Fives Solios Inc.	Canada	IG	100.00	100.00
Fives Services Southern Africa (Pty) Ltd.	Afrique du Sud	IG	100.00	100.00
Fives Services Mzansi (Pty) Ltd.	Afrique du Sud	IG	100.00	100.00
Fives ECL *	Ronchin, France	IG	100.00	100.00
Fives Services Inc.	Canada	IG	100.00	100.00
Fives Services Gulf DMCC	Émirats Arabes Unis	IG	100.00	100.00
Fives Services Australia PTY Ltd.	Australie	IG	100.00	100.00

* Sociétés incluses dans le périmètre de l'intégration fiscale Nova Orsay.

IG: sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale. MEE: sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence

06.

**RAPPORT DES
COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

DELOITTE & ASSOCIÉS
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
SAS au capital de 2 201 424€
572 028 041 R.C.S. Nanterre
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG ET AUTRES
Tour First - TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre

Au Président,

Opinion

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Fives et dans le cadre de votre demande, nous avons effectué un audit des comptes consolidés de la société Fives comprenant l'état de situation financière, ainsi que l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie, ainsi que les notes aux comptes consolidés contenant les informations pertinentes sur les méthodes comptables, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

À notre avis, les comptes consolidés présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, le patrimoine et la situation financière au 31 décembre 2024 ainsi que le résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans le périmètre de consolidation pour l'exercice écoulé.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes consolidés, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Ces comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Notre audit des comptes consolidés ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à ces normes et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de l'audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une opinion avec réserve ou une opinion défavorable ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Paris - La Défense, le 28 mars 2025

Les Commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS

Pascal Colin
Sébastien Pleyner

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Sébastien Vouaux

07.

TEXTE DES RÉSOLUTIONS

TEXTE DES RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, et
- des comptes annuels,

approuve les comptes de la Société arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports faisant apparaître une perte de 9 912 885,09 €.

L'Associé Unique approuve également le montant global de certaines charges non déductibles fiscalement s'élevant à 93 414 € ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 23 354 €.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice de 9 912 885,09 € au poste report à nouveau ce qui aura pour effet d'en ramener le montant à 202 300 817,25 €.

L'Assemblée Générale constate qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, et
- des comptes consolidés,

approuve les comptes consolidés de la Société arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports faisant apparaître un résultat net part du Groupe de 38 151 k€.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, approuve les termes de ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, comme conséquence des résolutions qui précèdent, donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 quitus entier, définitif et sans réserve de sa gestion au Président.

SIXIÈME DÉCISION

L'Assemblée Générale décide, conformément à l'article 16.1 des statuts de la Société, de renouveler pour une durée de trois exercices, soit jusqu'à l'issue des décisions des associés qui statueront sur les comptes de l'exercice 2027, le mandat de membre du Comité de Surveillance de Monsieur Jean-Dominique SENARD.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la société LVPRO, SAS domiciliée 15 rue de Milan, 75009 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 809 015 407, ainsi qu'à ses mandataires, pour agir au nom et pour le compte de la Société afin de :

- réaliser toutes formalités (y compris de complétion ou de correction du RNE) nécessaires vis-à-vis du Guichet Unique, du Registre du Commerce et des Sociétés, et du Registre des bénéficiaires effectifs,
- certifier conforme les actes visés à l'article R 123-102 du Code de commerce et tout document accompagnant le dossier de formalité, ainsi que tout acte aux fins d'enregistrement fiscal,
- demander l'accès au registre des bénéficiaires effectifs (Décret n°2917-1094 du 2 juin 2017 relatif au registre des bénéficiaires effectifs définis à l'article L. 521-2-2 du code monétaire et financier),
- signer tout document ou pièce nécessaire à cet effet, et, d'une façon générale, de faire tout ce qui sera nécessaire pour l'exécution des présentes.

Fives

S.A.S. au capital de 102 723 764 €
Siège social: 3 rue Drouot, 75009 Paris
542 023 841 R.C.S. PARIS – APE 7010Z
Téléphone: +33 (0)1 45 23 75 75 - Fax: +33 (0)1 45 23 75 71
E-mail: contact@fivesgroup.com
www.fivesgroup.com

Édité par la Direction de la Communication de Fives

Créé par Le Square: +33 (0)1 45 06 56 44
Photographies: Fives, Le Square
Copyright © 2025 - Fives - Tous droits réservés

